

500 terrains adjacents aux nouvelles usines du C. P. R. à vendre par U. H. DANDURAND

# The Canada

TEMPERATURE  
Hier: Max. 64, min. 44.  
Probable demain: BEAU ET PLUS CHAUD.

VOL. II — No 38

MONTREAL, MERCREDI 18 MAI 1904

PRIX UN SOU

## UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

**Arrestation d'un Italien accusé du vol de plans et documents d'une extrême importance se rapportant à la défense de la frontière franco-italienne.**

Paris, 17. — L'autorité militaire vient de faire arrêter, dans la zone militaire du fort de Sapey, au-dessus de Modane (Savoie), un officier de réserve italien qui était porteur de plans, documents et carnets se rapportant à la défense de la frontière franco-italienne.

On assure que ces documents ne laisseraient aucun doute sur le but poursuivi par l'officier de réserve italien, qui a été écroué à la disposition du procureur de la république de Saint-Jean-de-Maurienne.

L'officier a été interrogé par le commissaire de police de Modane et incarcéré ensuite. Les papiers saisis sur lui ont été établis par un officier de réserve dans l'armée italienne, ainsi que

le travail d'espionnage auquel il se livrait.

Le fort de Sapey a une importance stratégique considérable. Construit à 195 mètres d'altitude et complètement invisible du bas, il commande sur plusieurs kilomètres la vallée de l'Arc, depuis les Fourneaux, en aval de Modane, jusqu'à l'entrée du tunnel de Fréjus, en amont. Situé à l'ouest de la ville, il constitue, avec le fort de l'Escaillon, placé en face de lui, à l'est, l'ouvrage essentiel de la défense. Il se dresse presque à pic sur la rive droite de l'Arc, ayant pour vis-à-vis sur la rive gauche, au-dessus des Fourneaux, les casernes du Replat. Il est occupé par un détachement du 12<sup>e</sup> bataillon d'artillerie, en garnison à Briançon, et est complété, en contre-bas, par le petit fort du Replat.

## COULEE DANS LE BROUILLARD

**Un transatlantique frappe et coule une goelette. — Panique terrible à bord. — Le capitaine et l'équipage sauvés. — Conduite admirable des officiers du steamer.**

New-York, 17. — Le steamer "Furnessia" de la ligne Anchor, parti de Glasgow, le 3 mai, a frappé et coulé la goelette "William Bisbee", hier, à une faible distance de New-York.

Le brouillard était très dense, et le "Furnessia" marchait à un peu moins que demi-vitesse.

Il était cinq heures du matin, et la vigie place sur le caillard d'avant, venait de prendre son poste.

Tout à coup, la forme indistincte d'un navire se dressa, juste à l'avant, la vigie donna l'alarme et courut à l'arrière pour éviter le heurt du voilier, qui frappa presque immédiatement le steamer.

Le choc fut terrible et ébranla le "Furnessia" jusqu'à la quille.

En un instant, tous les passagers, la plupart âgés de demi-siècle, étaient sur le pont, en proie à une frayeur terrible, qui bientôt dégénéra en panique. Il y avait à bord, outre les passagers de première, près de 400 passagers d'entrepont et plusieurs se préparèrent déjà à emplanter les chaloupes ou à se jeter à la mer. Pendant une minute le chaos régna dans toute son horreur, mais les officiers heureusement navarinés, non sans peine, à persuader les passagers affolés qu'il n'y avait aucun danger.

Le "Furnessia" avait stoppé et une chaloupe montée par cinq hommes et un officier fut envoyée au secours des naufragés.

Le brouillard intense, empêchait de voir quel que ce soit à la distance

d'une enclature et la sirène, qui perçait l'air de ses appels stridents, était le seul moyen qui permettait aux naufragés de reconnaître leur direction.

Aussitôt qu'elle avait été frappée, la goelette s'était séparée en deux et avait coulé à pic, cependant le capitaine et ses quatre hommes d'équipage avaient eu le temps d'écarter une chaloupe et de la mettre à l'eau. Faisant force de rames pour échapper au remous causé par leur bateau qui coulait, ils se dirigèrent dans la direction d'où venaient les appels de la sirène.

A mi chemin, ils rencontrèrent la chaloupe du steamer qui les amena à bord.

Les malheureux n'ont réussi à sauver que les habits qu'ils portaient. Ils ont été ramenés à New-York et envoyés à l'hôtel. Le capitaine Bernet, était propriétaire d'une partie de la goelette, qui était chargée de bois en destination d'un port de l'Etat du Maine.

Le capitaine Young, du "Furnessia", a dit que l'accident était inévitable, que lorsque le voilier a été aperçu, il était trop tard pour permettre au steamer de virer. Il a pris toutes les précautions possibles, mais n'a pu éviter l'imprévu.

À l'instant de l'accident, le "William Bisbee" ne marchait pas grâce à un calme plat. Le capitaine dit que depuis trois jours, il était dans le brouillard et que tout le temps il a sonné sa cloche d'alarme et donné tous les signaux requis.

## LA SITUATION EN FRANCE

**Les élections municipales. — L'éloquence des chiffres. — Peu de changements dans les majorités. — Paris redevient ministériel. — La démission de Marchand. — La grève des officiers de Marine. — Pelletan accusé d'en être la cause. — La presse et la mort de Stanley.**

Paris, 17. — Les élections municipales sont terminées. Elles n'ont prouvé qu'une chose, c'est que la soi-disant éloquence des chiffres n'existe pas.

Les chiffres ne sont pas, ce qu'un vain peuple pense, fixes et déterminés, mais au contraire, très élastiques et susceptibles de prouver, tout ce que l'on veut leur faire prouver.

Aussi, il est admis, presque à l'unanimité, que dans les petites communes, les élections n'ont rien changé du tout.

Il reste à considérer les communes importantes et d'abord dans 2,415 cantons, les élections donnent les résultats suivants :

Comme l'acceptation de ces chiffres n'est pas obligatoire, chacun est libre de croire ce qu'il lui plaît, cependant l'on ne devrait pas avoir trop de confiance dans les ennemis du ministère, qui sont connus pour leur imagination au plus vive.

A Paris, le ministère a eu l'avantage. Le conseil municipal au mois d'avril dernier, était formé de 80 membres comme suit : 41 nationalistes, 39 ministériels. Après l'élection de mai, nous avons 44 ministériels et 36 nationalistes, ce qui donne au ministère une majorité de huit voix sur un total de 80.

Mais les nationalistes persistent à nier une victoire ministérielle car, disent-ils, le ministère n'a pas remporté la majorité de 20 voix qu'il avait en 1900. Ce qui prouve bien ce que nous disions plus haut, que les chiffres sont élastiques et qu'ils signifient ce que l'on veut, surtout s'il est de l'avantage de quelqu'un de nier les règles élémentaires de l'arithmétique.

— La grève des officiers de la marine marchande continue et s'est étendue à

Ministériels, 1,475 ; anti-ministériels, 537 ; douteux, 103, ce qui montre un gain de 135 en faveur des ministériels. Dans les chefs-lieux d'arrondissements et de départements, le ministère se vante d'un gain de 30 municipalités.

Naturellement ces chiffres sont niés par les groupes divers, portant tous les noms possibles, inclus dans la Fédération républicaine, et ces groupes disent que loin d'avoir gagné, le gouvernement a perdu 12 municipalités.

tous les ports français. Cette grève permet aux ennemis de M. Pelletan, de lui attribuer le manque de discipline dont se sont plaint les officiers et qui a été la cause de la grève.

— Le colonel Marchand a démissionné, parce que, disent ses amis, il ne lui a pas été permis de suivre la guerre avec les Russes. Il aurait même refusé le commandement d'un régiment, parce que le colonel qu'il était appelé à remplacer, suivait la guerre avec les Japonais.

Ces susceptibilités vont priver l'armée d'un officier du plus grand mérite, mais ne seront pas sans causer un grand tort à cet officier lui-même, qui se trouve simple citoyen, après avoir eu les promesses de la plus brillante carrière.

— La mort de Stanley, a provoqué dans la presse française, de touchants témoignages de sympathie. Tous ceux qui estiment et comprennent le journalisme contemporain, se sont inclinés avec respect, devant le cercueil de ce héros universel.

## LA RUINE DE L'IRLANDE

**Le pauperisme et la folie augmentent. — La population diminue toujours. — Chiffres alarmants des rapports officiels. — L'émigration n'a rien réparé. — Le remède serait dans une réforme des lois agraires.**

Dublin, 17. — Le bureau du gouvernement local Irlandais créé par le gouvernement de la métropole pour surveiller et régler les actes des corps publics, en Irlande, vient de faire paraître son rapport pour 1903. Ce rapport contient des statistiques qui éclaircissent parfaitement la condition des classes populaires ici.

Tout d'abord il nous montre une augmentation dans le pauperisme et la folie, depuis les trente dernières années.

Au commencement de l'année 1873, le pays avait une population de 5,827,338, parmi lesquels 40,837 étaient à la charge de l'assistance publique (work houses). Mais la population en 1873 a été de 2,064,982 tandis qu'en 1903 il s'est monté au chiffre énorme de 333,720, soit une augmentation de plus de 60 p.c.

En moyenne une personne sur quatre-vingt-quatre de la population, a été placée sur la liste des indigents en 1903. Et la population, toujours décroissante se chiffre à 1 million de moins qu'il y a 30 ans.

Mais, malheureusement, ce n'est pas tout et ce n'est pas encore le signe le plus lamentable de la décadence vitale et industrielle dont périclité l'Irlande. Le rapport montre que dans la déca-

de précédant 1873 le nombre total des fous dangereux, certifiés comme tels par les autorités médicales des dispensaires publics, était de 6561, tandis que dans la décennie finissant le 31 mars 1903 le nombre des fous dangereux, s'est élevé au total alarmant de 21,354, soit une augmentation de plus de deux cent pour cent.

Soixante pour cent dans la pauperisme et deux cent pour cent dans la folie, montre que la santé et la richesse du peuple s'épuisent dans des proportions alarmantes, et que les basses mœurs de la force nationale sont sapées dans leurs fondations.

Des pseudo-économistes ont trouvé un remède en organisant l'émigration. La dépopulation des campagnes est, disent-ils, nécessaire afin que ceux qui restent puissent augmenter leur prospérité.

La dépopulation s'est faite, les rapports montrent que en cinquante ans, le nombre de moines en Irlande, d'un cinquième depuis 1873, et cependant les conditions sociales n'ont fait qu'empirer, la folie, le pauperisme, la maladie, ont augmenté dans des proportions effrayantes.

S'il ne s'opère pas d'arrangement équitable dans la propriété immobilière, ainsi qu'il avait été proposé dans la dernière loi agraire, l'émigration ne pourra rien faire pour arrêter la ruine qui menace l'Irlande.

John Stuart Mills dans son traité des Principes de l'Economie Politique, a dit il y a longtemps "La base des troubles économiques en Irlande, est dans la propriété foncière."

## GUERRE RUSSO-JAPONAISE

**Niou Chong évacué. — Les Russes se retirent à l'approche des Japonais. — Les Japonais débarquent. — Rappel du général Salsalitch. — La perte du Miyado est confirmée. — Les Chinois s'agitent. — Les Japonais sont maîtres de la péninsule entière sauf Port Arthur.**

On annonce ici, que le lieutenant général Salsalitch, a été démis de son commandement de la seconde armée sibérienne, et que le lieutenant-général comte Keller, autrefois gouverneur de Ekaterinoslar, a été nommé pour le remplacer.

Depuis la bataille de la Yalou, plusieurs avaient prédit que le général ne garderait pas longtemps son commandement. Les adversaires de l'empereur, ne pouvaient ignorer que, bien que Salsalitch n'ait pas suivi le plan d'opérations qui lui avait été tracé, il a montré la plus grande bravoure dans sa résistance acharnée, et a su montrer au monde que les Russes avaient su conserver le courage et la valeur de leurs ancêtres.

On ne sait pas encore ce que le général Salsalitch deviendra, s'il lui sera donné un poste dans une région moins importante où s'il demeurera en l'Extrême Orient, en tous les cas, il est certain qu'il ne sera pas disgracié, et que l'occasion de démissionner comme malade, lui sera donnée.

LES ATTACHES AMERICAINS

St-Petersbourg, 17. — Le major Montgomery M. Macomb, de l'artillerie des Etats-Unis, est parti ce soir, sur un train militaire spécial, pour Mukden, où il doit se présenter au lieutenant-général Schuyler, et assister à une conférence des attachés militaires américains, soit tenue à Mukden, et au cours de laquelle un plan général d'observation sera arrêté.

Le lieutenant Schuyler fera un rapport sur la cavalerie en général.

Le capitaine Carl Reichman, sur la conduite et l'équipement de l'infanterie, fera son rapport sur le génie et les chemins de fer et le major McComb sur la valeur de l'artillerie du commissariat et du train des équipages.

La destruction de Port Dalny n'était pas le résultat d'une détermination spontanée, mais bien au contraire due au fait que, si une force russe avait essayé de soutenir ce port elle se serait trouvée séparée de Port-Arthur, peut-être capturée, et la prestige russe aurait été diminué d'autant.

Pour défendre la partie sud de la péninsule tout entière, il aurait fallu une armée égale en nombre à l'armée d'invasion.

La faiblesse de l'armée Manchou-rienne, ne laissant qu'une alternative, celle de mobiliser un nombre suffisant de troupes pour soutenir un siège à Port Arthur, jusqu'à ce que des secours puissent leur être envoyés, abandonnant tous les points où ne pouvaient contribuer à la défense stratégique de la forteresse.

On sait que le terrain à travers lequel les Japonais doivent passer pour charger et capturer d'assaut la forteresse, est sillonné de mines. S'ils capturent Port Arthur, dit l'officier, ils le piéceront un prix terrible.

La destruction de Port Dalny, est complète, la digue et les bâtiments ont sauté comme les docks et les quais.

LES USINES DU SAULT

Philadelphie, 17. — Le succès de la réorganisation des usines de la "Lake Superior Coy" a été assuré à l'assemblée du comité Moffly hier après-midi, quand l'on annonça que aussitôt le transport des propriétés du Sault seraient fait, les usines commencent leur travaux.

C'est aujourd'hui le dernier jour pour le paiement des parts et presque tous les souscripteurs ont payé.

GENERAL DEMIS

St-Petersbourg, 17. (11.30 p.m.)

BON CONSEIL OU JALOUSIE

Londres 17. — Le prospectus récemment publié par la Canadian Produce Association n'a pas suscité que des éloges. L'"Yorkshire Observer" reproche aux rédacteurs de cette circulaire de n'avoir pas daigné donner de substantiels détails.

Au lieu de phrases pompeuses sur la prospérité du Canada, il est mieux valu, dit-il, indiquer à grands traits les méthodes à suivre pour développer le commerce anglo-canadien.

## UN SUICIDE PAS BANAL

**Un fermier du Nebraska se pend à l'arrière d'un train lancé à toute vitesse.**

Stuart, (Nebraska), 17. — Un mode de suicide comme on en voit rarement est celui de Ludwig Radel, riche fermier qui vient de se donner la mort dans un train du Northwestern Railroad.

Radel s'est levé de sa place, emportant avec lui un petit sac qu'il tenait à la main. Arrivé sur la plate-forme arrière de son wagon, il a ouvert son sac, en a sorti une corde d'une dizaine de pieds de longueur dont il a fixé une extrémité à la roue du frein de ce wagon, puis, faisant un noeud coulant à l'autre extrémité de la corde, il s'est passé autour du cou, a enjambé

la barrière de la plate-forme et s'est lancé dans le vide.

Il était onze heures du soir lorsque le fermier a commis son acte de désespoir, et c'est ce qui explique qu'il n'a pu faire tous les préparatifs pour son suicide sans que personne ne soit aperçu de ses faits et gestes. Ce n'est que dix minutes plus tard qu'un conducteur allant d'un wagon à un autre s'est aperçu de ce qui s'était passé et a fait arrêter le train.

Radel, ayant été entraîné sur la voie pendant ce temps-là, ne formait plus qu'une bouillie sanglante lorsqu'il a été hissé sur la plate-forme d'où il s'était donné la mort.

### ECHOS DE LA CAPITALE

(Dépêche particulière)

Ottawa, 17. — L'inspection du 9<sup>ème</sup> voltigeurs de Québec, aura lieu sur les Plaines d'Abraham, mardi, 24 mai, Victoria Day, à trois heures. Une école temporaire d'équitation est autorisée à Québec en conjonction avec l'école du major Ashmond. Les officiers suivants sont autorisés à suivre les cours de cette école : Capt. A. J. Chauveau, 8<sup>ème</sup> rég't; Capt. W. W. P. Gibson, 5<sup>ème</sup> rég't; Capt. K. B. Matte, 9<sup>ème</sup> rég't; Capt. G. Belleau, 9<sup>ème</sup> rég't; Lieut James Stevenson, A. M. S.; Lieut H. H. Morin, 17<sup>ème</sup> rég't.

On parle de M. F. S. Tourigny, comme second juge à Trois-Rivières. Dans tous les cas la rumeur qu'on a fait circuler de la nomination de M. Cooke est prématurée. La loi provinciale à ce sujet n'a pas encore été passée à Québec.

— La navigation du Yukon sera ouverte le 20 courant. On peut déposer à la malle toute correspondance pour Dawson et autres bureaux dans le Territoire du Yukon.

M. Emerson a reçu aujourd'hui, la visite d'une députée de la Côte St. Paul, présentée par M. Rivet, et composée de M. Boyer, le maire le conseiller St-Germain et du secrétaire-trésorier.

Elle a demandé de faire circuler les chars urbains sur le nouveau pont du Canal Lachine à la Côte St-Paul, sous considération.

MARCIL

LES USINES DU SAULT

Philadelphie, 17. — Le succès de la réorganisation des usines de la "Lake Superior Coy" a été assuré à l'assemblée du comité Moffly hier après-midi, quand l'on annonça que aussitôt le transport des propriétés du Sault seraient fait, les usines commencent leur travaux.

C'est aujourd'hui le dernier jour pour le paiement des parts et presque tous les souscripteurs ont payé.

NAVIRE ARRIVES

New-York, mai 17. — Kaiser Wilhelm (Ber Grosse, Bremen, Southampton et Cherbourg); Bremen, Bremen; Palatia, (Gènes, Palermo, et Naples).

Halifax, mai 17. — Numidian, Glasgow.

Londres, may 17. — Minnetonka, New-York.

Liverpool, mai 17. — Ionian, Montréal.

Naples mai 16. — Calabria, New-York.

Glasgow-Astoria, New-York.

Rotterdam, mai 15. — Amsterdam, New-York.

Anvers, mai 17. — Vaderland, New-York.

Hambourg, mai 17. — Moltke, New-York.

Queenstown, mai 17. — Friesland, Philadelphie.

### IMMIGRANTS ANGLAIS

Ottawa, 17. — Le courant de l'immigration a commencé dès le début de la saison, de tous les points de l'Europe. Ce matin, plus d'un millier d'immigrants anglais ont passé par Ottawa, en train spécial. En majorité, ils sont jeunes et robustes. Ils viennent de Londres, Yorkshire, Lancashire, et autres districts ruraux. Ils se dirigent vers Winnipeg.

### DANS LA LOUISIANE

Baton Rouge, La., 18. — En présence d'une multitude de Louisianais, réunis au Capitole, aujourd'hui, M. Newton C. Blanchard est entré en fonctions comme gouverneur et M. Jaro Y. Sanders comme lieutenant-gouverneur. Dans son discours, le gouverneur a dénoncé le lynch en termes énergiques. Parlant des relations qui doivent exister entre blancs et noirs, il prétend que la séparation entre les deux races doit encore s'accroître; séparatrice dans les écoles, séparation dans les églises, séparation dans les chars,

### MARCIL

La librairie J. G. GRATTON est maintenant au No. 1410 Ste-Catherine, coin Visitation, Montréal.

### LES ATTACHES AMERICAINS

St-Petersbourg, 17. — Le major Montgomery M. Macomb, de l'artillerie des Etats-Unis, est parti ce soir, sur un train militaire spécial, pour Mukden, où il doit se présenter au lieutenant-général Schuyler, et assister à une conférence des attachés militaires américains, soit tenue à Mukden, et au cours de laquelle un plan général d'observation sera arrêté.

Le lieutenant Schuyler fera un rapport sur la cavalerie en général.

Le capitaine Carl Reichman, sur la conduite et l'équipement de l'infanterie, fera son rapport sur le génie et les chemins de fer et le major McComb sur la valeur de l'artillerie du commissariat et du train des équipages.

St-Petersbourg, 17. — Le général Sakharoff fait rapport à l'Etat-major-général comme suit :

"Le général Samsonoff rapporte qu'à onze heures et demie, hier soir, les Japonais ont fait plusieurs feintes de débarquement, dans le voisinage de Suing-Yue-Cheng et de Kai-Chan. Leurs vaisseaux ont ouvert le feu sur la ville de Suing-Yue-Cheng, sur nos avant-postes et sur la côte.

L'escadre japonaise est partie à 5.30 heures, se dirigeant vers le sud-ouest, et plusieurs de ses vaisseaux sont restés visibles à l'horizon jusqu'au crépuscule.

St-Petersbourg, 17. — L'évacuation complète de Niou Tchoung a suivi immédiatement la prise stratégique du port par les colonnes envoyées à l'ouest par le général Kuroko. Les conditions

### LES ATTACHES AMERICAINS

LES ATTACHES AMERICAINS

St-Petersbourg, 17. — Le major Montgomery M. Macomb, de l'artillerie des Etats-Unis, est parti ce soir, sur un train militaire spécial, pour Mukden, où il doit se présenter au lieutenant-général Schuyler, et assister à une conférence des attachés militaires américains, soit tenue à Mukden, et au cours de laquelle un plan général d'observation sera arrêté.

Le lieutenant Schuyler fera un rapport sur la cavalerie en général.

Le capitaine Carl Reichman, sur la conduite et l'équipement de l'infanterie, fera son rapport sur le génie et les chemins de fer et le major McComb sur la valeur de l'artillerie du commissariat et du train des équipages.

St-Petersbourg, 17. — Le général Sakharoff fait rapport à l'Etat-major-général comme suit :

"Le général Samsonoff rapporte qu'à onze heures et demie, hier soir, les Japonais ont fait plusieurs feintes de débarquement, dans le voisinage de Suing-Yue-Cheng et de Kai-Chan. Leurs vaisseaux ont ouvert le feu sur la ville de Suing-Yue-Cheng, sur nos avant-postes et sur la côte.

L'escadre japonaise est partie à 5.30 heures, se dirigeant vers le sud-ouest, et plusieurs de ses vaisseaux sont restés visibles à l'horizon jusqu'au crépuscule.

St-Petersbourg, 17. — L'évacuation complète de Niou Tchoung a suivi immédiatement la prise stratégique du port par les colonnes envoyées à l'ouest par le général Kuroko. Les conditions

### LES CANADIENS A LONDRES

LE MARIAGE DE MISS EVELYN PRESTON

Londres 18. — Hier avait lieu à l'église Wesleyenne de Warwick le mariage de Miss Evelyn Preston, fille du Commissaire d'émigration canadien à M. E.A. Alexander avocat de Londres. On remarquait dans la corbeille de la mariée un service en argent massif donné par Lord et Lady Strathcona.

Pour les Chaleurs, procurez-vous un

# Chapeau Léger

EN PAILLE, EN FEUTRE

Toutes Formes Américaines ou Européennes

## E. A. Ste-Marie,

1499 rue Ste-Catherine. — — — — — Coin Amherst.

85-Mar. et 8-P.

Rien de mieux qu'un cigare "EMPORIUM" et un livre intéressant



pour passer une agréable soirée. Celui qui aime à lire apporte dans le choix de son cigare même soin qu'à l'égard de ses livres

### LE CIGARE "EMPORIUM"

Au est le cigare favori de tous. Son arôme délicieux prouve qu'il est fabriqué avec du vrai tabac. Fumez "Emporium", c'est le meilleur cigare à 10c.

Manufacturé par l'Emporium Cigar Co. St-Jacques, P.Q. 88-P

# "CRICS"

Les CRICS à billes d'acier de Norton

Remplacent partout la force hydraulique. Et pourquoi pas—quand ils content moins, pèsent moins et donnent beaucoup moins de trouble.

25 sortes en assortiment. Peuvent soulever jusqu'à 70 tonnes.

## W. H. C. MUSSEN & CIE.,

TELEPHONE MAIN-4344-4345. 85-97 299 RUE ST-JACQUES.

LE PIRE PARLEMENTAIRE

La discussion du transcontinental en comité se terminera demain. — Le pont de la cote St-Paul. — Les Chinois et les conservateurs. — La distribution des commissaires de construction par province. — Neuf amendements au panier.

(Service spécial du "Canada") Ottawa, 17.

La chambre a passé une longue journée sur le bill du chemin de fer transcontinental. L'opposition a présenté encore une série de résolutions et d'amendements, qui ont été successivement renvoyés. C'est le petit jeu qui se joue depuis quinze jours, à la grande joie de l'opposition.

Il y a dans les rangs des conservateurs, beaucoup de députés qui n'ont aucune chance de revenir au parlement, et s'il leur était possible de continuer cette session jusqu'au dernier jour de leur mandat ils le feraient. Ils parlent, ils parlent jusqu'au dernier soupir.

L'opposition a repris du vent pour jusqu'à cette époque. Avant l'appel de l'ordre du jour, M. Monk a appelé l'attention du ministre des chemins et canaux, sur le retard survenu dans la construction du pont de la Côte St-Paul, dont les assises sont posées, mais qui n'a pas encore reçu sa superstructure.

La discussion du Transcontinental n'a soulevé aucun point nouveau. M. Earle de Victoria, C. A., a présenté une motion pour empêcher les Chinois de travailler à la construction du chemin de fer. Le gouvernement a répondu par l'hon. M. Fielding qu'il avait l'intention de présenter une loi générale pour empêcher l'emploi du travail étranger, non seulement sur le Transcontinental, mais encore sur toutes les compagnies.

M. Earle a été l'objet d'une critique sévère de la part de tous les députés

ouvriers qui lui ont rappelé qu'il avait été autrefois un contre-petit pour la construction en Colombie Anglaise, d'un chemin subventionné pour plus d'un million de dollars. Le brave M. Earle a employé ce qu'il a pu faire venir de Chinois et maintenant il pose en protecteur des ouvriers canadiens.

Cela a complètement démolit l'argument et l'amendement de M. Earle. Il est à noter que M. Puttee, de Winnipeg, qui a voté contre la deuxième lecture a déclaré, que le gouvernement actuel avait plus fait pour empêcher l'entrée des Chinois que le gouvernement conservateur et que l'élevation de la taxe contre eux-ci à \$500, avait complètement exclu les long-mongoliens du Canada ce qui rendait inutile l'amendement tout politique de M. Earle.

M. Puttee a ajouté qu'il y avait quelque chose de plus pressant à arrêter, que le travail chinois, c'était le travail japonais contre lequel le Canada allait avoir à lutter.

L'amendement de M. Earle a été défilé sous une vigoureuse majorité. M. T. C. Casgrain a donné avis de deux bills pour amender la loi électorale, l'un relativement aux Territoires du N. O., et l'autre relativement au Yukon.

Par le premier, M. Casgrain demande que l'officier rapporteur soit tenu de faire connaître d'avance la date à laquelle il passera par les différentes municipalités, pour donner des certificats aux électeurs devant voter en dehors de leur district électoral. Par le deuxième, il demande que la révision des listes du Yukon soit faite quinze jours au moins avant le jour de la votation et que les listes soient affichées et mises à la disposition de ceux qui veulent s'en procurer au lieu d'être comme à présent complétées deux jours seulement avant la votation et gardées jusqu'au matin du vote.

Sir Wilfrid Laurier a fait passer la résolution portant à quatre le nombre des commissaires préposés à la construction du transcontinental. Le premier ministre a dit aussi que les quatre commissaires il y en aurait un pour chacune des divisions suivantes, provinces maritimes, Québec, Ontario et Ouest.

La Chambre a rejeté neuf amendements de l'opposition, 3 sont restés en suspens. On suppose que le bill pourra sortir demain du comité.

PASCAL.

LA SESSION A QUEBEC

On reprend la discussion de la loi des Terres. — M. L. P. Pelletier a la parole et la garde trois heures durant. — Il s'engage dans une diatribe marquée au coin du pire esprit de parti. — Il insulte M. le chanoine Thivierge. — MM. Naud de Portneuf et Lafontaine, de Maskinongé sommeillent en pleine assemblée. — Le Suburban adopté en troisième lecture.

(Service particulier du "Canada") Québec, 17. — Hier après-midi le député de Dorchester a rempli les fêches de l'assemblée législative de son intarissable verbiage sur le projet de loi des terres.

C'était son tour de parler après le chef de l'opposition et il devait répondre au discours de l'hon. M. Turgeon. Au lieu de cela, il s'est "évertué" à décrier la commission de colonisation et le ministre des terres de la couronne. Le nom seul de M. le chanoine Thivierge le fait entrer dans la plus grande fureur. En parlant de ce vénérable ecclésiastique il n'a pas seulement attaqué le membre de la commission de colonisation, mais il a voulu salir en même temps le père. Les membres de l'opposition ont été en proie à des hauts et bas de langage de M. Pelletier. D'abord, MM. Naud de Portneuf, et Lafontaine de Maskinongé s'étaient endormis à leur siège puis lorsqu'un ami complaisant alla les tirer des bras de Morphée, ils préférèrent aller se coucher à leur hôtel plutôt que d'avoir à applaudir celui dont ils suivent le programme politique.

parce qu'ils craignent. M. Pelletier a ridiculisé la commission de la loi concernant le divorce de la commission de la colonisation et il dit que le projet de loi des terres n'est pas d'accord avec les conclusions du rapport de la commission. Il ne trouve rien de nouveau dans ce projet de loi et il manque beaucoup de choses nécessaires pour régler la situation difficile qui existe. Il fait une critique acerbe du bill clause par clause. Il les trouve toutes mauvaises. Il critique d'abord la clause du bill concernant la classification des terres en deux catégories, savoir les terres destinées à la culture et les terres d'exploitation forestière. Cette classification laissée aux soins du lieutenant-gouverneur en conseil est une farce politique car ce serait en effet à recommander puisqu'aucune vente ne pourra être faite pour fins de colonisation hors des terrains destinés à la culture et classés comme tels. Ce fait, en adoptant ce système que l'on mettra fin à la spéculation sur les terres qui va toujours augmentant. D'après le présent projet de loi l'administration du département des terres restera aussi malheureuse qu'avant. On augmente les pouvoirs des agents des terres lesquels sont taxés d'incompétence par la commission de colonisation. Le gouvernement a voulu faire du rempiquage et le besoin a été mal fait. Le bill ne change rien à la situation présente. Il laisse aux mains des influences politiques l'administration des choses de la colonisation. Il fait une violente sortie contre la commission de colonisation et il a tout dit ce qu'il a pu dire, et qu'il voulait dire depuis longtemps. M. Pelletier a été plus que jamais injuste et méchant.

— C'est à la croire indigne de siéger en chambre, malheureusement on est forcé de le subir. A 6 heures, M. Pelletier avait encore la parole. Les bills du Canada club, de la Cie de Pulpe de Chicoutimi et du village de Notre-Dame de Grâce ouest, sont ensuite une deuxième fois. Puis la Chambre se forme en comité général sur le bill de la Cie de chemin de fer de la Jonction de Napierville. M. Morin propose que l'ordre de la

mission, tout en reconnaissant l'impossibilité de construire un tunnel ou un pont à travers les montagnes, se contentent de légiférer sur les chemins de fer, qui ne tiennent pas de l'Assemblée législative, et d'approuver ce qui a été décidé par le conseil privé du Canada.

de Toronto, samedi matin, les délégués de la Presse Canadienne au Congrès International, sont arrivés dimanche à Saint-Louis. Comme nous l'avons annoncé, les journalistes voyagent par train spécial à travers les lignes du Grand-Tronc et de l'Illinois Central. Tous sont enchantés de l'excellente organisation de cette excursion. Ils n'ont que des éloges à faire du service et du train lui-même, composé de luxueux wagons-lits, Pullman et de deux wagons-restaurants de la Compagnie du Grand-Tronc. La distance entre Montréal et Saint-Louis a été couverte dans le minimum de temps possible. Le train est même arrivé à Saint-Louis cinq minutes avant l'heure calculée. Confort et rapidité. Nous reconnaissons bien là la devise du Grand-Tronc.

M. Pelletier dit qu'il serait en fa-

missaires, tout en reconnaissant l'impossibilité de construire un tunnel ou un pont à travers les montagnes, se contentent de légiférer sur les chemins de fer, qui ne tiennent pas de l'Assemblée législative, et d'approuver ce qui a été décidé par le conseil privé du Canada.

Journalistes Canadiens A Saint-Louis. SUPERBE VOYAGE SUR LES LIGNES DU GRAND-TRONC ET DE L'ILLINOIS CENTRAL. Partis de Montréal, vendredi soir et

Le conseil de ville, par un vote de 15 contre 8, a décidé d'accorder un contrat de dix ans à la compagnie électrique d'Ottawa, au prix de 50 cents par ampère par lampe.

Le sergent Hatton, de la police d'Ottawa, est en ce moment en tournée d'enquête sur les accusations portées contre lui d'avoir accepté un cadeau d'une somme de \$100,000, au moment de la saison en uniforme.

La commission des chemins de fer a deux fois discuté sur le projet de loi demandant des cités de Montréal et de Ste-Geneviève "re" ouverture de la rue Dominion. La demande est renvoyée.

Les commissaires ont basé leur jugement sur la loi provinciale adoptée par la législature de Québec, l'année dernière, imposant à la cité de Ste-Geneviève, comme à toutes les autres cités de la rue Dominion, la construction d'un tunnel ou d'un viaduc.

Comme la cité de Ste-Geneviève demandait une traversée à niveau, les commissaires ont basé leur jugement sur la loi provinciale adoptée par la législature de Québec, l'année dernière, imposant à la cité de Ste-Geneviève, comme à toutes les autres cités de la rue Dominion, la construction d'un tunnel ou d'un viaduc.

LA SESSION A QUEBEC

On reprend la discussion de la loi des Terres. — M. L. P. Pelletier a la parole et la garde trois heures durant. — Il s'engage dans une diatribe marquée au coin du pire esprit de parti. — Il insulte M. le chanoine Thivierge. — MM. Naud de Portneuf et Lafontaine, de Maskinongé sommeillent en pleine assemblée. — Le Suburban adopté en troisième lecture.

(Service particulier du "Canada") Québec, 17. — Hier après-midi le député de Dorchester a rempli les fêches de l'assemblée législative de son intarissable verbiage sur le projet de loi des terres.

C'était son tour de parler après le chef de l'opposition et il devait répondre au discours de l'hon. M. Turgeon. Au lieu de cela, il s'est "évertué" à décrier la commission de colonisation et le ministre des terres de la couronne. Le nom seul de M. le chanoine Thivierge le fait entrer dans la plus grande fureur. En parlant de ce vénérable ecclésiastique il n'a pas seulement attaqué le membre de la commission de colonisation, mais il a voulu salir en même temps le père. Les membres de l'opposition ont été en proie à des hauts et bas de langage de M. Pelletier. D'abord, MM. Naud de Portneuf, et Lafontaine de Maskinongé s'étaient endormis à leur siège puis lorsqu'un ami complaisant alla les tirer des bras de Morphée, ils préférèrent aller se coucher à leur hôtel plutôt que d'avoir à applaudir celui dont ils suivent le programme politique.

parce qu'ils craignent. M. Pelletier a ridiculisé la commission de la loi concernant le divorce de la commission de la colonisation et il dit que le projet de loi des terres n'est pas d'accord avec les conclusions du rapport de la commission. Il ne trouve rien de nouveau dans ce projet de loi et il manque beaucoup de choses nécessaires pour régler la situation difficile qui existe. Il fait une critique acerbe du bill clause par clause. Il les trouve toutes mauvaises. Il critique d'abord la clause du bill concernant la classification des terres en deux catégories, savoir les terres destinées à la culture et les terres d'exploitation forestière. Cette classification laissée aux soins du lieutenant-gouverneur en conseil est une farce politique car ce serait en effet à recommander puisqu'aucune vente ne pourra être faite pour fins de colonisation hors des terrains destinés à la culture et classés comme tels. Ce fait, en adoptant ce système que l'on mettra fin à la spéculation sur les terres qui va toujours augmentant. D'après le présent projet de loi l'administration du département des terres restera aussi malheureuse qu'avant. On augmente les pouvoirs des agents des terres lesquels sont taxés d'incompétence par la commission de colonisation. Le gouvernement a voulu faire du rempiquage et le besoin a été mal fait. Le bill ne change rien à la situation présente. Il laisse aux mains des influences politiques l'administration des choses de la colonisation. Il fait une violente sortie contre la commission de colonisation et il a tout dit ce qu'il a pu dire, et qu'il voulait dire depuis longtemps. M. Pelletier a été plus que jamais injuste et méchant.

— C'est à la croire indigne de siéger en chambre, malheureusement on est forcé de le subir. A 6 heures, M. Pelletier avait encore la parole. Les bills du Canada club, de la Cie de Pulpe de Chicoutimi et du village de Notre-Dame de Grâce ouest, sont ensuite une deuxième fois. Puis la Chambre se forme en comité général sur le bill de la Cie de chemin de fer de la Jonction de Napierville. M. Morin propose que l'ordre de la

mission, tout en reconnaissant l'impossibilité de construire un tunnel ou un pont à travers les montagnes, se contentent de légiférer sur les chemins de fer, qui ne tiennent pas de l'Assemblée législative, et d'approuver ce qui a été décidé par le conseil privé du Canada.

de Toronto, samedi matin, les délégués de la Presse Canadienne au Congrès International, sont arrivés dimanche à Saint-Louis. Comme nous l'avons annoncé, les journalistes voyagent par train spécial à travers les lignes du Grand-Tronc et de l'Illinois Central. Tous sont enchantés de l'excellente organisation de cette excursion. Ils n'ont que des éloges à faire du service et du train lui-même, composé de luxueux wagons-lits, Pullman et de deux wagons-restaurants de la Compagnie du Grand-Tronc. La distance entre Montréal et Saint-Louis a été couverte dans le minimum de temps possible. Le train est même arrivé à Saint-Louis cinq minutes avant l'heure calculée. Confort et rapidité. Nous reconnaissons bien là la devise du Grand-Tronc.

M. Pelletier dit qu'il serait en fa-

Journalistes Canadiens A Saint-Louis. SUPERBE VOYAGE SUR LES LIGNES DU GRAND-TRONC ET DE L'ILLINOIS CENTRAL. Partis de Montréal, vendredi soir et

Le conseil de ville, par un vote de 15 contre 8, a décidé d'accorder un contrat de dix ans à la compagnie électrique d'Ottawa, au prix de 50 cents par ampère par lampe.

Le sergent Hatton, de la police d'Ottawa, est en ce moment en tournée d'enquête sur les accusations portées contre lui d'avoir accepté un cadeau d'une somme de \$100,000, au moment de la saison en uniforme.

La commission des chemins de fer a deux fois discuté sur le projet de loi demandant des cités de Montréal et de Ste-Geneviève "re" ouverture de la rue Dominion. La demande est renvoyée.

Les commissaires ont basé leur jugement sur la loi provinciale adoptée par la législature de Québec, l'année dernière, imposant à la cité de Ste-Geneviève, comme à toutes les autres cités de la rue Dominion, la construction d'un tunnel ou d'un viaduc.

Comme la cité de Ste-Geneviève demandait une traversée à niveau, les commissaires ont basé leur jugement sur la loi provinciale adoptée par la législature de Québec, l'année dernière, imposant à la cité de Ste-Geneviève, comme à toutes les autres cités de la rue Dominion, la construction d'un tunnel ou d'un viaduc.

LA SESSION A QUEBEC

On reprend la discussion de la loi des Terres. — M. L. P. Pelletier a la parole et la garde trois heures durant. — Il s'engage dans une diatribe marquée au coin du pire esprit de parti. — Il insulte M. le chanoine Thivierge. — MM. Naud de Portneuf et Lafontaine, de Maskinongé sommeillent en pleine assemblée. — Le Suburban adopté en troisième lecture.

(Service particulier du "Canada") Québec, 17. — Hier après-midi le député de Dorchester a rempli les fêches de l'assemblée législative de son intarissable verbiage sur le projet de loi des terres.

C'était son tour de parler après le chef de l'opposition et il devait répondre au discours de l'hon. M. Turgeon. Au lieu de cela, il s'est "évertué" à décrier la commission de colonisation et le ministre des terres de la couronne. Le nom seul de M. le chanoine Thivierge le fait entrer dans la plus grande fureur. En parlant de ce vénérable ecclésiastique il n'a pas seulement attaqué le membre de la commission de colonisation, mais il a voulu salir en même temps le père. Les membres de l'opposition ont été en proie à des hauts et bas de langage de M. Pelletier. D'abord, MM. Naud de Portneuf, et Lafontaine de Maskinongé s'étaient endormis à leur siège puis lorsqu'un ami complaisant alla les tirer des bras de Morphée, ils préférèrent aller se coucher à leur hôtel plutôt que d'avoir à applaudir celui dont ils suivent le programme politique.

parce qu'ils craignent. M. Pelletier a ridiculisé la commission de la loi concernant le divorce de la commission de la colonisation et il dit que le projet de loi des terres n'est pas d'accord avec les conclusions du rapport de la commission. Il ne trouve rien de nouveau dans ce projet de loi et il manque beaucoup de choses nécessaires pour régler la situation difficile qui existe. Il fait une critique acerbe du bill clause par clause. Il les trouve toutes mauvaises. Il critique d'abord la clause du bill concernant la classification des terres en deux catégories, savoir les terres destinées à la culture et les terres d'exploitation forestière. Cette classification laissée aux soins du lieutenant-gouverneur en conseil est une farce politique car ce serait en effet à recommander puisqu'aucune vente ne pourra être faite pour fins de colonisation hors des terrains destinés à la culture et classés comme tels. Ce fait, en adoptant ce système que l'on mettra fin à la spéculation sur les terres qui va toujours augmentant. D'après le présent projet de loi l'administration du département des terres restera aussi malheureuse qu'avant. On augmente les pouvoirs des agents des terres lesquels sont taxés d'incompétence par la commission de colonisation. Le gouvernement a voulu faire du rempiquage et le besoin a été mal fait. Le bill ne change rien à la situation présente. Il laisse aux mains des influences politiques l'administration des choses de la colonisation. Il fait une violente sortie contre la commission de colonisation et il a tout dit ce qu'il a pu dire, et qu'il voulait dire depuis longtemps. M. Pelletier a été plus que jamais injuste et méchant.

— C'est à la croire indigne de siéger en chambre, malheureusement on est forcé de le subir. A 6 heures, M. Pelletier avait encore la parole. Les bills du Canada club, de la Cie de Pulpe de Chicoutimi et du village de Notre-Dame de Grâce ouest, sont ensuite une deuxième fois. Puis la Chambre se forme en comité général sur le bill de la Cie de chemin de fer de la Jonction de Napierville. M. Morin propose que l'ordre de la

mission, tout en reconnaissant l'impossibilité de construire un tunnel ou un pont à travers les montagnes, se contentent de légiférer sur les chemins de fer, qui ne tiennent pas de l'Assemblée législative, et d'approuver ce qui a été décidé par le conseil privé du Canada.

de Toronto, samedi matin, les délégués de la Presse Canadienne au Congrès International, sont arrivés dimanche à Saint-Louis. Comme nous l'avons annoncé, les journalistes voyagent par train spécial à travers les lignes du Grand-Tronc et de l'Illinois Central. Tous sont enchantés de l'excellente organisation de cette excursion. Ils n'ont que des éloges à faire du service et du train lui-même, composé de luxueux wagons-lits, Pullman et de deux wagons-restaurants de la Compagnie du Grand-Tronc. La distance entre Montréal et Saint-Louis a été couverte dans le minimum de temps possible. Le train est même arrivé à Saint-Louis cinq minutes avant l'heure calculée. Confort et rapidité. Nous reconnaissons bien là la devise du Grand-Tronc.

M. Pelletier dit qu'il serait en fa-

Journalistes Canadiens A Saint-Louis. SUPERBE VOYAGE SUR LES LIGNES DU GRAND-TRONC ET DE L'ILLINOIS CENTRAL. Partis de Montréal, vendredi soir et

Le conseil de ville, par un vote de 15 contre 8, a décidé d'accorder un contrat de dix ans à la compagnie électrique d'Ottawa, au prix de 50 cents par ampère par lampe.

Le sergent Hatton, de la police d'Ottawa, est en ce moment en tournée d'enquête sur les accusations portées contre lui d'avoir accepté un cadeau d'une somme de \$100,000, au moment de la saison en uniforme.

La commission des chemins de fer a deux fois discuté sur le projet de loi demandant des cités de Montréal et de Ste-Geneviève "re" ouverture de la rue Dominion. La demande est renvoyée.

Les commissaires ont basé leur jugement sur la loi provinciale adoptée par la législature de Québec, l'année dernière, imposant à la cité de Ste-Geneviève, comme à toutes les autres cités de la rue Dominion, la construction d'un tunnel ou d'un viaduc.

Comme la cité de Ste-Geneviève demandait une traversée à niveau, les commissaires ont basé leur jugement sur la loi provinciale adoptée par la législature de Québec, l'année dernière, imposant à la cité de Ste-Geneviève, comme à toutes les autres cités de la rue Dominion, la construction d'un tunnel ou d'un viaduc.

LA SESSION A QUEBEC

On reprend la discussion de la loi des Terres. — M. L. P. Pelletier a la parole et la garde trois heures durant. — Il s'engage dans une diatribe marquée au coin du pire esprit de parti. — Il insulte M. le chanoine Thivierge. — MM. Naud de Portneuf et Lafontaine, de Maskinongé sommeillent en pleine assemblée. — Le Suburban adopté en troisième lecture.

(Service particulier du "Canada") Québec, 17. — Hier après-midi le député de Dorchester a rempli les fêches de l'assemblée législative de son intarissable verbiage sur le projet de loi des terres.

C'était son tour de parler après le chef de l'opposition et il devait répondre au discours de l'hon. M. Turgeon. Au lieu de cela, il s'est "évertué" à décrier la commission de colonisation et le ministre des terres de la couronne. Le nom seul de M. le chanoine Thivierge le fait entrer dans la plus grande fureur. En parlant de ce vénérable ecclésiastique il n'a pas seulement attaqué le membre de la commission de colonisation, mais il a voulu salir en même temps le père. Les membres de l'opposition ont été en proie à des hauts et bas de langage de M. Pelletier. D'abord, MM. Naud de Portneuf, et Lafontaine de Maskinongé s'étaient endormis à leur siège puis lorsqu'un ami complaisant alla les tirer des bras de Morphée, ils préférèrent aller se coucher à leur hôtel plutôt que d'avoir à applaudir celui dont ils suivent le programme politique.

parce qu'ils craignent. M. Pelletier a ridiculisé la commission de la loi concernant le divorce de la commission de la colonisation et il dit que le projet de loi des terres n'est pas d'accord avec les conclusions du rapport de la commission. Il ne trouve rien de nouveau dans ce projet de loi et il manque beaucoup de choses nécessaires pour régler la situation difficile qui existe. Il fait une critique acerbe du bill clause par clause. Il les trouve toutes mauvaises. Il critique d'abord la clause du bill concernant la classification des terres en deux catégories, savoir les terres destinées à la culture et les terres d'exploitation forestière. Cette classification laissée aux soins du lieutenant-gouverneur en conseil est une farce politique car ce serait en effet à recommander puisqu'aucune vente ne pourra être faite pour fins de colonisation hors des terrains destinés à la culture et classés comme tels. Ce fait, en adoptant ce système que l'on mettra fin à la spéculation sur les terres qui va toujours augmentant. D'après le présent projet de loi l'administration du département des terres restera aussi malheureuse qu'avant. On augmente les pouvoirs des agents des terres lesquels sont taxés d'incompétence par la commission de colonisation. Le gouvernement a voulu faire du rempiquage et le besoin a été mal fait. Le bill ne change rien à la situation présente. Il laisse aux mains des influences politiques l'administration des choses de la colonisation. Il fait une violente sortie contre la commission de colonisation et il a tout dit ce qu'il a pu dire, et qu'il voulait dire depuis longtemps. M. Pelletier a été plus que jamais injuste et méchant.

— C'est à la croire indigne de siéger en chambre, malheureusement on est forcé de le subir. A 6 heures, M. Pelletier avait encore la parole. Les bills du Canada club, de la Cie de Pulpe de Chicoutimi et du village de Notre-Dame de Grâce ouest, sont ensuite une deuxième fois. Puis la Chambre se forme en comité général sur le bill de la Cie de chemin de fer de la Jonction de Napierville. M. Morin propose que l'ordre de la

mission, tout en reconnaissant l'impossibilité de construire un tunnel ou un pont à travers les montagnes, se contentent de légiférer sur les chemins de fer, qui ne tiennent pas de l'Assemblée législative, et d'approuver ce qui a été décidé par le conseil privé du Canada.

de Toronto, samedi matin, les délégués de la Presse Canadienne au Congrès International, sont arrivés dimanche à Saint-Louis. Comme nous l'avons annoncé, les journalistes voyagent par train spécial à travers les lignes du Grand-Tronc et de l'Illinois Central. Tous sont enchantés de l'excellente organisation de cette excursion. Ils n'ont que des éloges à faire du service et du train lui-même, composé de luxueux wagons-lits, Pullman et de deux wagons-restaurants de la Compagnie du Grand-Tronc. La distance entre Montréal et Saint-Louis a été couverte dans le minimum de temps possible. Le train est même arrivé à Saint-Louis cinq minutes avant l'heure calculée. Confort et rapidité. Nous reconnaissons bien là la devise du Grand-Tronc.

M. Pelletier dit qu'il serait en fa-

Journalistes Canadiens A Saint-Louis. SUPERBE VOYAGE SUR LES LIGNES DU GRAND-TRONC ET DE L'ILLINOIS CENTRAL. Partis de Montréal, vendredi soir et

Le conseil de ville, par un vote de 15 contre 8, a décidé d'accorder un contrat de dix ans à la compagnie électrique d'Ottawa, au prix de 50 cents par ampère par lampe.

Le sergent Hatton, de la police d'Ottawa, est en ce moment en tournée d'enquête sur les accusations portées contre lui d'avoir accepté un cadeau d'une somme de \$100,000, au moment de la saison en uniforme.

La commission des chemins de fer a deux fois discuté sur le projet de loi demandant des cités de Montréal et de Ste-Geneviève "re" ouverture de la rue Dominion. La demande est renvoyée.

Les commissaires ont basé leur jugement sur la loi provinciale adoptée par la législature de Québec, l'année dernière, imposant à la cité de Ste-Geneviève, comme à toutes les autres cités de la rue Dominion, la construction d'un tunnel ou d'un viaduc.

Comme la cité de Ste-Geneviève demandait une traversée à niveau, les commissaires ont basé leur jugement sur la loi provinciale adoptée par la législature de Québec, l'année dernière, imposant à la cité de Ste-Geneviève, comme à toutes les autres cités de la rue Dominion, la construction d'un tunnel ou d'un viaduc.

DES NOUVEUX TRAMWAYS

Une grande amélioration dans le mécanisme. — Des sièges mobiles. — Le cout est de \$300,000.

Un des nouveaux tramways que le M. S. R., construit actuellement, a été inauguré, hier après-midi.

La Cie avait invité les journalistes et ses principaux officiers à un promenade en Sault.

A 12.30 heures, environ quinze personnes prirent place dans le tramway.

Cette voiture est une grande amélioration dans le système et le mécanisme du tramway.

Elle est pourvue, non plus de banes, mais de sièges mobiles pouvant être placés tous de front ou le long de la voiture qui mesure 38 pieds de longueur, avec des plateformes de cinq pieds, chacune.

Une autre amélioration est l'installation d'une barre en cuivre placée sur la plate-forme en arrière, pour faciliter l'entrée des voyageurs et empêcher la foule de se masser à l'arrière du tramway.

Les voitures sont munies de grands châssis, qu'on enlève l'été, et qui donnent aux voyageurs l'air frais si désirable.

Ces tramways sont plus larges que les autres, et sont munis par de puissants moteurs et des boutons électriques sont placés à divers endroits pour avertir le conducteur d'arrêter.

Cinquante tramways de ce genre seront en circulation vers la fin de juillet et porteront le nombre des tramways de la M. S. R., à 460; soit une augmentation de 100 voitures sur la saison dernière.

On a pu constater, hier, l'admirable construction de ces tramways. On ne ressent aucune secousse, quels que soient les accidents du sol.

A l'hôtel Péloquin, un délicieux dîner attendait les invités. Après le repas qui fut arrosé des meilleurs vins, M. W. G. Ross, directeur-gérant, M. D. MacDonald, gérant, M. P. Dubé, secrétaire, et M. J. Trudeau, surintendant, et les représentants de la "Patrie", du "Witness", du "Herald", du "Journal" et du "Canada" adressèrent la parole.

Tous adressèrent des éloges bien mérités à la compagnie et des félicitations à ses officiers.

En 1894, il n'y avait que 125 tramways et on en compte aujourd'hui 460.

A 5.30 heures, on se sépara, enchanté de cette petite excursion.

MADAME M. THIBODEAU

SES FUNERAIRES ONT EU LIEU Hier à SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Des amis en grand nombre et des parents sont allés hier matin, rendre les derniers hommages à l'épouse de M.

jaloux. Le pauvre gentilhomme passe pour aimer le beau sexe, mais, pour ses petites histoires d'amour, il ne va pas chercher la permission des coloniaux anglais. C'est une affaire. Les senoras sont prisonnières ou quelque chose d'approchant. Outre le pillage du château, je vous demande ma liberté.

Tous les soupçons reviennent de Noir-Comin étaient dans ces yeux assombrés et inquiets.

— Quel intérêt avez-vous à cela? demanda-t-il brèvement.

— Entre Espagnols et hidalgos, répondit Urban, avec fierté, nous nous adressons rarement de ces questions interdites; mais l'éducation est tout pour ces délicatesses qui font le charme de nos rapports dans la société des personnes bien nées. On dit que l'Espagne est un pays tant soit peu sauvage. Je pardonne volontiers à Votre Excellence, qui n'a pas eu sans doute l'intention de l'offenser.

— Je vous remercie de votre pardon, seigneur Moreno, insista le laird d'un ton ferme et froid, et je vous prie d'y ajouter une réponse à ma question.

— Pourquoi non, seigneur colonel? On fait de nous tout ce qu'on veut, quand on y met les formes. Le pillage est pour moi une vaillante entreprise; je n'en aurai que ma part. Est-ce de la franchise? Au contraire, les deux senoras sont pour moi. Avez-vous compris?

— Non... à moins que vous n'ayez contre elles des projets?... — Vous parlez à un Espagnol et à un hidalgo, Seigneurie! interrompit sévèrement le bandit. Toujours à senoras sur le beau sexe! S'il faut vous en aller, seigneur, les points sur les yeux, le hidalgo de moi faire vingt fois la fortune d'un pauvre cavalier.

— Il "avait", rectifia Noir-Comin. Le Verdugo approuva la distinction d'un sourire et d'un petit signe de tête.

— Certes, certes! dit-il. Votre Excellence a parfaitement raison. Pour le moment, les biens du Riche-Homme

sont à la junte, que Dieu bénisse! car elle est composée d'Espagnols et d'hidalgos... Mais le cou sur la main, en face de ce vaillant général en chef de l'armée anglaise se prépare à livrer une grande bataille sur l'Alberche, à Talavera-de-la-Reine, ou ailleurs... Vous qui êtes mieux informé que nous, Seigneurie, y a-t-il du vrai là-dedans?

— Le roi Joseph ne peut longtemps écarter le combat, rectifia encore Comin.

— On prétendait chez nous qu'il le cherchait...

— Noir-Comin fit un geste d'impatience. — En tout cas, s'écria-t-il, qu'a de commun la bataille prochaine? — Votre Excellence va le comprendre, interrompit El Verdugo de ce ton précis et doux qui discute les affaires sérieuses. Nous autres patriotes, nous désirons bien que l'intéressé sir Arthur Wellesley remporte la victoire sur ces démons de Français... mais...

— Mais quoi? de par le diable! gronda le laird.

— Pourquoi s'échauffer, seigneur colonel? Franc comme l'or, voyez-vous! Quand les Français vont avoir rompu vos lignes, tout le pays entre la Tago et la montagne sera encore au pouvoir du roi Joseph.

— Comment coquin! tu vois déjà nos lignes rompues! — El Verdugo mit la main au couteau. — Coquin! répéta-t-il, en faisant un pas en arrière. Vous allez voir ce qu'il en coûte, caramba! pour touter un hidalgo!

— Noir-Comin caressait aussi la poignée de corne de son alme-dieu; mais il résista à la bonne envie qu'il avait de châtier ce maraud, insolent et bavard. Ce qui l'irritait, en effet, lui donnait en même temps confiance. Il n'y avait rien dans ce drôle que fanfaronnade vide et vulgaire cupidité.

— Je vous prie d'accepter mes excuses, seigneur Moreno, dit-il. Vous avez, le premier, maltraité l'armée anglaise, dont je fais partie.

— Point, point, seigneur! s'écria le

bandit avec effusion. Des excuses! Je sollicite humblement l'honneur de toucher votre noble main. L'armée anglaise n'a pas sa pareille dans l'univers, après les pompes de la junte. Nous parlons affaires, n'est-ce pas? avec franchise et courtoisie. L'hidalgo espagnol est chatouilleux, mais facile à calmer. La colère du lion!

— Que Dieu et la Vierge vous fassent victorieux, puisque l'Espagne profitera de votre victoire, ajouta-t-il après avoir secoué chaleureusement la main.

— Si votre demande est accordée, seigneur Moreno, à quelle heure pourrions-nous compter sur vous?

**THEATRES**

**ACADEMIE** — Toute la semaine prochaine. Matinée spéciale à 8 heures. **CHANCEY OLCOTT** Dans son dernier succès de New York **TERENCE** La vente des sièges commencera Jeudi. 37-3

**FRANCAIS** — Matinée Mercredi. Jeudi et Samedi. **CETTE SEMAINE** Autre engagement d'été de la troupe favorite Aubrey Stock Coy, dans la fameuse représentation **"UNDER TWO FLAGS"** Prix: 100, 200, 300, 400 et 500. Représentation: **Women Against Women.**

**PROCTOR** — TOUTE CETTE SEMAINE Matinée: Mercredi, Vendredi et Samedi. Le célèbre acteur anglais M. REVES-SMITH, et le célèbre favori du Canada dans **"THE TYRANNY OF TEARS"** PRIX POPULAIRES. Semaine prochaine: **Durban Stock Coy.**

**ROYAL** — Tous les après-midi et soirs. **Semaine du 18 Mai** **THE SPIDER AND THE FLY BURGLES** ET UN OLLIO DE SENSATIONS NOUVELLES. Prix: 10, 20 et 30c. Semaine prochaine: **THE LONDON GAIETY GIRLS.**

**BASE** — AUJOURD'HUI PARTIES DE CHAMPIONNAT 18, 17, 18 Mai **Montreal vs. Newark** St-Catherine et avenue Atwater. La partie commencera à 4 heures. 30-3

**J. BRUNET** — Propriétaire de carrières de granit, pour les Grands Bâtiments. Manufacturier et importateur de MONUMENTS EN MARBRE ET GRANIT. Couverture de latines et de cimetières, etc. de toutes descriptions. 49 Veillez demander nos prix avant de faire vos commandes ailleurs. Cite des Neiges Montréal. 161, 163, 165 (Correspondance gratuite pour Montréal.)

**J.-B. GRATTON** — Entrepreneur et Évaluateur. Ateliers, 15, 14 et 16 AVENUE MERCIER. Téléphone: Bell, Est 1203. Télégraphie Privée: Bell, Est 774.

**CAMERON & CO.** — EN GROS. 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919, 2921, 2923, 2925, 2927, 2929, 2931, 2933, 2935, 2937, 2939, 2941, 2943, 2945, 2947, 2949, 2951, 2953, 2955, 2957, 2959, 2961, 2963, 2965, 2967, 2969, 2971, 2973, 2975, 2977, 2979, 2981, 2983, 2985, 2987, 2989, 2991, 2993, 2995, 2997, 2999, 3001, 3003, 3005, 3007, 3009, 3011, 3013, 3015, 3017, 3019, 3021, 3023, 3025, 3027, 3029, 3031, 3033, 3035, 3037, 3039, 3041, 3043, 3045, 3047, 3049, 3051, 3053, 3055, 3057, 3059, 3061, 3063, 3065, 3067, 3069, 3071, 3073, 3075, 3077, 3079, 3081, 3083, 3085, 3087, 3089, 3091, 3093, 3095, 3097, 3099, 3101, 3103, 3105, 3107, 3109, 3111, 3113, 3115, 3117, 3119, 3121, 3123, 3125, 3127, 3129, 3131, 3133, 3135, 3137, 3139, 3141, 3143, 3145, 3147, 3149, 3151, 3153, 3155, 3157, 3159, 3161, 3163, 3165, 3167, 3169, 3171, 3173, 3175, 3177, 3179, 3181, 3183, 3185, 3187, 3189, 3191, 3193, 3195, 3197, 3199, 3201, 3203, 3205, 3207, 3209, 3211, 3213, 3215, 3217, 3219, 3221, 3223, 3225, 3227, 3229, 3231, 3233, 3235, 3237, 3239, 3241, 3243, 3245, 3247, 3249, 3251, 3253, 3255, 3257, 3259, 3261, 3263, 3265, 3267, 3269, 3271, 3273, 3275, 3277, 3279, 3281, 3283, 3285, 3287, 3289, 3291, 3293, 3295, 3297, 3299, 3301, 3303, 3305, 3307, 3309, 3311, 3313, 3315, 3317, 3319, 3321, 3323, 3325, 3327, 3329, 3331, 3333, 3335, 3337, 3339, 3341, 3343, 3345, 3347, 3349, 3351, 3353, 3355, 3357, 3359, 3361, 3363, 3365, 3367, 3369, 3371, 3373, 3375, 3377, 3379, 3381, 3383, 3385, 3387, 3389, 3391, 3393, 3395, 3397, 3399, 3401, 3403, 3405, 3407, 3409, 3411, 3413, 3415, 3417, 3419, 3421, 3423, 3425, 3427, 3429, 3431, 3433, 3435, 3437, 3439, 3441, 3443, 3445, 3447, 3449, 3451, 3453, 3455, 3457, 3459, 3461, 3463, 3465, 3467, 3469, 3471, 3473, 3475, 3477, 3479, 3481, 3483, 3485, 3487, 3489, 3491, 3493, 3495, 3497, 3499, 3501, 3503, 3505, 3507, 3509, 3511, 3513, 3515, 3517, 3519, 3521, 3523, 3525, 3527, 3529, 3531, 3533, 3535, 3537, 3539, 3541, 3543, 3545, 3547, 3549, 3551, 3553, 3555, 3557, 3559, 3561, 3563, 3565, 3567, 3569, 3571, 3573, 3575, 3577, 3579, 3581, 3583, 3585, 3587, 3589, 3591, 3593, 3595, 3597, 3599, 3601, 3603, 3605, 3607, 3609, 3611, 3613, 3615, 3617, 3619, 3621, 3623, 3625, 3627, 3629, 3631, 3633, 3635, 3637, 3639, 3641, 3643, 3645, 3647, 3649, 3651, 3653, 3655, 3657, 3659, 3661, 3663, 3665, 3667, 3669, 3671, 3673, 3675, 3677, 3679, 3681, 3683, 3685, 3687, 3689, 3691, 3693, 3695, 3697, 3699, 3701, 3703, 3705, 3707, 3709, 3711, 3713, 3715, 3717, 3719, 3721, 3723, 3725, 3727, 3729, 3731, 3733, 3735, 3737, 3739, 3741, 3743, 3745, 3747, 3749, 3751, 3753, 3755, 3757, 3759, 3761, 3763, 3765, 3767, 3769, 3771, 3773, 3775, 3777, 3779, 3781, 3783, 3785, 3787, 3789, 3791, 3793, 3795, 3797, 3799, 3801, 3803, 3805, 3807, 3809, 3811, 3813, 3815, 3817, 3819, 3821, 3823, 3825, 3827, 3829, 3831, 3833, 3835, 3837, 3839, 3841, 3843, 3845, 3847, 3849, 3851, 3853, 3855, 3857, 3859, 3861, 3863, 3865, 3867, 3869, 3871, 3873, 3875, 3877, 3879, 3881, 3883, 3885, 3887, 3889, 3891, 3893, 3895, 3897, 3899, 3901, 3903, 3905, 3907, 3909, 3911, 3913, 3915, 3917, 3919, 3921, 3923, 3925, 3927, 3929, 3931, 3933, 3935, 3937, 3939, 3941, 3943, 3945, 3947, 3949, 3951, 3953, 3955, 3957, 3959, 3961, 3963, 3965, 3967, 3969, 3971, 3973, 3975, 3977, 3979, 3981, 3983, 3985, 3987, 3989, 3991, 3993, 3995, 3997, 3999, 4001, 4003, 4005, 4007, 4009, 4011, 4013, 4015, 4017, 4019, 4021, 4023, 4025, 4027, 4029, 4031, 4033, 4035, 4037, 4039, 4041, 4043, 4045, 4047, 4049, 4051, 4053, 4055, 4057, 4059, 4061, 4063, 4065, 4067, 4069, 4071, 4073, 4075, 4077, 4079, 4081, 4083, 4085, 4087, 4089, 4091, 4093, 4095, 4097, 4099, 4101, 4103, 4105, 4107, 4109, 4111, 4113, 4115, 4117, 4119, 4121, 4123, 4125, 4127, 4129, 4131, 4133, 4135,

# Le Canada

MONTREAL, 18 MAI 1904

## UNE ECLATANTE CONVERSION

### Le candidat conservateur à Selkirk en 1900, M. J. H. Haslam, approuve le gouvernement Laurier.

M. J. H. Haslam, qui fut le candidat conservateur dans le comté de Selkirk, Manitoba, en 1900, contre feu M. McCreary, a adressé à l'organe toronto de Winnipeg, une lettre dont il a fait parvenir copie au journal libéral le "Free Press". L'organe toronto n'ayant point publié la lettre, le "Free Press" l'a fait après avoir attendu huit jours. Dans cette lettre, M. Haslam approuve la politique du gouvernement, sur les questions de l'émigration, du tarif et du Grand-Tronc-Pacifique.

En voici les principaux passages :  
M. le Rédacteur du "Telegram",  
Winnipeg, Manitoba.

Un certain nombre de mes amis du Manitoba et de l'Est du Canada m'ont demandé de donner, pour la faire publier, mon opinion sur quelques-uns des sujets les plus importants qui occupent l'attention des Canadiens en ce moment. Je ne connais aucune raison pour que mon opinion soit particulièrement intéressante pour le public ; mais comme j'ai pour habitude de donner quelque attention aux événements qui se passent surtout à ceux qui affectent mon pays, j'espère que l'on ne trouvera pas présomptueux ni importun si j'en fais part à vos lecteurs.

Le Canada, d'ici à cinquante ans au moins, devra produire de grandes quantités de matières premières, surtout de denrées alimentaires. On ne peut pas s'attendre à ce que notre population augmente assez rapidement, de telles proportions, que notre population puisse, comme dans la plupart des autres pays, consommer une proportion considérable des produits de nos terres et de nos bois. C'est pourquoi il nous est nécessaire de chercher des marchés ailleurs.

Et comme nous nous trouvons sur ce point en concurrence constante avec les Etats-Unis qui sont et seront longtemps les principaux exportateurs de produits agricoles et de matières premières du monde entier, surtout dans les articles que nous produisons, il me semble que, à part la raison de sentiment, nous avons intérêt à nous rapprocher autant que possible du

coeur et de la bourse de la population britannique.

En jetant un regard sur une carte du Canada, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la petite partie qui en a été développée. Le réseau des chemins de fer canadiens ne fait que toucher à la lisière du territoire canadien, et je trouve qu'ils ont bien court vu ceux qui doutent de l'opportunité de construire des chemins de fer à travers d'autres territoires que ceux maintenant connus pour être riches en mines ou en sol cultivable. Il n'y a pas un territoire au monde où un homme puisse vivre et dont on ne puisse tirer un profit économique, quelle que soit sa conformation, quel que soit son climat. Pour cette raison, je crois que la construction du Grand-Tronc-Pacifique, de Québec à la côte du Pacifique est une entreprise d'une importance énorme et dont les effets se feront sentir loin et longtemps ; une entreprise dont les résultats seront aussi satisfaisants que ceux de la construction du Pacifique Canadien, si critiqués aussi dans son temps.

Une grande difficulté que nous rencontrons dans nos efforts pour attirer au Canada la population des Etats-Unis, c'est le coût élevé de la vie dans notre Nord-Ouest canadien et principalement le coût élevé des articles de fabrication américaine, qu'ils doivent se procurer, comme l'outillage agricole, les machines etc. Rien ne tendrait davantage à enrayer le mouvement d'immigration au Canada, qu'une législation qui aurait pour résultat d'augmenter encore ce coût. Et pourtant tant que je puis juger du programme conservateur, il propose de faire précisément cette bêtise, en face de la grande prospérité des manufactures au Canada.

Je crois que rien ne pourrait activer la colonisation du Nord-Ouest canadien comme le libre échange avec les Etats-Unis, mais, comme Canadien, je sais que cette politique est impossible, et il faudra probablement modifier légèrement le tarif dans quelques cas pour permettre à nos manufactures de conserver leur prospérité actuelle. Mais si l'on entreprenait de hausser les droits partout, pour empêcher les marchandises américaines d'entrer au Canada, ce serait, à mon sens, une politique de suicide au point de vue

du Nord-Ouest, quoique cela pût apporter quelque avantage temporaire aux manufacturiers de l'Est. Quoiqu'il en soit, c'est de la prospérité de nos industries agricoles que dépend la prospérité générale du pays. Et il n'est pas douteux que l'énergie et le sage politique du département de l'Intérieur, concernant l'émigration, a contribué largement à nos progrès.

L'un des besoins les plus impérieux de la politique comme de l'industrie, du commerce et de toute autre sphère de l'action humaine, c'est une direction énergique et forte, et c'est surtout ce qui manque au parti conservateur depuis le décès de sir John A. Macdonald.

Le peuple doit sentir que ceux qui sont chargés de diriger sa marche dans la voie du progrès ne puissent être affaiblis par la division. Nul ne prétendra que Sir Wilfrid Laurier n'a pas été un chef dans toutes les acceptations du mot. L'honorable M. Tarte était d'un autre avis et il a essayé de jouer un peu le rôle de chef lui-même, mais il s'y est pris de telle sorte que tout lui tombe sur le dos maintenant. L'honorable M. Blair s'est placé en travers du chemin du Grand-Tronc-Pacifique, mais le gouvernement paraît se tirer assez bien d'affaires sans lui.

Nous regrettons de ne pouvoir donner le texte complet de la lettre qui est une revendication complète des mérites du gouvernement actuel et de sa politique, comparativement à l'opposition. M. Haslam reconnaît en Sir Wilfrid, un vrai chef, qui mène son pays vers de glorieuses destinées, qui sait diriger la politique, oser les entreprises vivifiantes comme le Grand-Tronc-Pacifique et faire jouir le pays d'une prospérité inconnue jusqu'ici. Et sa conclusion mérite d'être reproduite encore, car elle est la conséquence logique des faits qu'il a exposés :

Changer tout cela, et nous placer sous la direction plus faible et sous la politique rétrograde qui, malheureusement, me semblent caractériser le parti conservateur actuellement, serait, il me semble, tout à fait déraisonnable et tout à fait imprudent.

## LE TRANSPORT DU BLÉ

### Le Grand-Tronc-Pacifique pourra transporter du blé de l'ouest aux ports canadiens de l'Atlantique toute l'année.

Un député, M. Kemp, a demandé au gouvernement quelle quantité de blé l'Intercolonial avait transportée l'année dernière à Halifax pour l'exportation et ce que ce transport avait coûté par minot pendant les six mois précédant le 1er mars 1904.

Le rapport du ministre a été que, 67,826 minots de blé et 59,611 minots de maïs ont été expédiés de Dépôt Harbor, sur la baie Georgienne, à Halifax.

Le Canada Atlantique a fait le transport sur 346 milles ; le Grand-Tronc, sur 31 milles et l'Intercolonial sur 828 milles. Voici ce que l'Intercolonial a reçu pour chaque minot de ce blé :  
Sur 16,000 minots ..... 2.27 1/2 cts  
" 31,886 minots ..... 2.15 cts  
" 39,990 1/2 minots ..... 2.40 cts  
" 25,718 1/2 minots de maïs ..... 2.19 cts  
" 33,822 1/2 minots de maïs ..... 2.22 cts

Ce qui donne un taux moyen de transport de 2.25 cents par minot. Le coût du transport a été de 2.27 cents par minots de sorte que l'Intercolonial perd deux centimes de cent par minot sur cette opération. Mais cette perte est compensée et au delà par le trafic en sens contraire, tant en marchandises qu'en voyageurs, que l'Intercolonial en a retiré.

Mais si l'on retient le fait que l'Intercolonial peut transporter du blé, sur une distance de 828 milles, pour 2.27 cents le minot, on arrive à la déduction que le Grand-Tronc-Pacifique pourra transporter du blé de Winnipeg à Moncton, sur une distance de 1,800 milles, pour un peu moins de 4.92 cents par minot, toutes conditions étant égales. Et l'Intercolonial, quoiqu'il ait été grandement amélioré, tant dans sa voie que dans son matériel roulant et son matériel de traction, est encore bien au dessous du type qui a été fixé pour le Grand-Tronc-Pacifique. Cette dernière ligne aura des rampes plus faciles et des courbes plus larges, sa voie sera montée de rails plus lourds, elle aura des wagons plus grands et des locomotives plus puissantes. Le prix coûtant par mille de traction sur le G. T. P., sera nécessairement inférieur à celui qui existe sur l'Intercolonial, qui a été construit à une époque où les rampes et les courbes étaient considérées comme d'importance tout à fait secondaire.

Des partisans du G. T. P., ont calculé que 5.53 cents par minot serait un taux pratique, laissant un bénéfice raisonnable, de Winnipeg à Moncton. Or, le taux le plus bas que l'on ait fait jusqu'ici, de Winnipeg à Port-Arthur, 400 milles est de 10 cents par cent livres, soit 6 cents par minot. On doute qu'il ait jamais été transporté du blé, de Winnipeg à un port de mer, sauf pendant une courte période de concurrence outre-mer, à moins de 10 cents par minot, par voie des chemins de fer et des lacs. Il n'y a donc rien d'absurde ni d'extravagant dans la prétention que le Grand-Tronc-Pacifique pourra transporter du blé toute l'année, par voie ferrée seulement, à meilleur marché qu'il n'est possible aujourd'hui d'obtenir ce transport, même par rail et eau.

La combinaison la plus économique pour le transport du blé, de Chicago à New-York, au tarif normal, est de 10 1/2 cents par minot ; la distance étant de 900 milles environ. Calculé d'après l'expérience de l'Intercolonial, le prix coûtant aux chemins de fer serait de 2.47 cents par minot. Les taux en usage aujourd'hui de Chicago à New-York, tout rail, sont de 10 1/2 cent par minot pour le commerce domestique et 8.1 cents pour l'exportation. Avant le tarif du printemps, les taux étaient de 14 et 9 cents respectivement.

Ces chiffres ont un grand intérêt en ce moment où l'on affirme avec des airs très entendus qu'il sera impossible au Grand-Tronc-Pacifique de transporter du blé de l'ouest en concurrence avec les voies de rail et eau et avec les lignes des Etats-Unis. Leur importance se résume en ces quelques calculs : Si l'Intercolonial peut transporter du blé sur 828 milles pour 2.27 cents le minot, le Grand-Tronc-Pacifique pourra en transporter, de Winnipeg à Moncton pour 4.92 cents, mettons 5 cents le minot. Or, le blé paie maintenant, de Winnipeg à un port de mer quelconque, au moins 10 cents par minot, rail et eau. A ce prix, le Grand-Tronc-Pacifique pourrait par conséquent gagner 100 pour cent sur le prix coûtant.

Et chaque cent par minot que la concurrence du Grand-Tronc-Pacifique fera déduire sur les taux actuels, sera 1 cent de plus par minot que le producteur de Manitoba et du Nord-Ouest pourra obtenir de son blé.

## Les timbres de commerce

La législature de Québec a autorisé la ville de Montréal à faire un règlement qui rendrait illégal l'usage des timbres de commerce. Le conseil de ville a fait ce règlement et désormais il est illégal pour un marchand de se servir de timbres de commerce pour attirer la clientèle.

Cette mesure a été prise dans l'intérêt public ; il n'y aura à s'en plaindre que les compagnies qui vendent ces timbres et quelques acheteurs naïfs qui s'imaginent qu'on leur en fait présent gratuitement. Le public intelligent est d'accord avec le commerce tout entier pour applaudir à la suppression des timbres. Le public sait bien que le marchand qui donne des timbres cherche forcément à s'en faire rembourser d'une manière ou d'une autre, les marchands même, ou plutôt surtout ceux qui donnent des timbres comprennent aujourd'hui qu'ils n'ont pas augmenté leur clientèle en proportion du trouble et des déboursés que cela leur occasionne.

La preuve c'est qu'il ne s'est élevé pour défendre les timbres de commerce que la voix des compagnies qui les vendent, et celle d'un journal du soir, qui s'en sert aussi pour empêcher la disparition complète de sa clientèle de lecteurs.

Les défenseurs des timbres sont trop intéressés personnellement pour que leurs récriminations aient beaucoup de poids.

Aucune association commerciale, aucune union ouvrière n'a pris parti pour les timbres, tandis que plusieurs, et des plus importantes, ont demandé leur suppression.

Cela, il nous semble, est suffisant pour justifier le règlement et en autoriser l'application stricte par l'autorité judiciaire compétente.

Une éclaircie un petit coin d'air dans le ciel sombre de nos armateurs et de nos exportateurs ! Il paraît que la célèbre association des Assurances maritimes, le Lloyd de Londres est menacée de dissolution. Une des principales compagnies faisant partie de l'Association, menace de se retirer, parce que la servitude imposée par l'Association la prive de son indépendance et restreint son esprit d'entreprise. Nous allons peut-être voir écarter des taux d'assurance maritime proportionnés à ceux des ports américains.

M. Hodgson, retour d'Angleterre, dit que ce qui étonne le plus les partisans de M. Chamberlain, en Angleterre, c'est que le Canada n'ait pas encore officiellement donné à entendre qu'il est en faveur de la politique de M. Chamberlain.

On a compris, paraît-il, de l'autre côté de l'Océan, que MM. Foster et Ames ne représentaient pas officiellement l'opinion de la majorité des Canadiens.

## A travers les Journaux

FAS DE PASSAGE A NIVEAU.  
(Du "Star" de Montréal.)

M. Blair ne peut se rendre plus populaire qu'en exigeant l'abolition des passages à niveau, dangereux sur toutes les lignes. La vie des Canadiens et des Canadiennes est trop précieuse pour qu'on perde le temps à calculer s'il serait plus économique de rendre sûrs les traverses de chemins de fer dans les villes, les villages et les campagnes. L'argent ne peut se mettre dans la balance pour peser la vie d'un homme.

UN OBJET DE LUXE.  
(Du "World" de Toronto.)

Le prix de la brique ayant haussé de \$9 à \$14 le mille, quelque'un qui reçoit un morceau de brique par la tête doit se regarder comme frappé par un objet de grand luxe.

IL FAUT DISTINGUER.  
(Du "Globe" de Toronto.)

L'accusation d'homicide portée contre le jeune homme qui a tué un bûcheron qui prenait pour un chevreuil à Parry Sound, a été renvoyée. Il est admis qu'il est inutile de poursuivre en des cas semblables, mais il serait nécessaire d'adopter quelque moyen de prévenir ces accidents. Les cultivateurs et les bûcherons n'ont pas à se méfier pendant la saison de la chasse, et ils ont raison. Quelqu'un a suggéré de défendre de tuer les femmes. Cela obligerait le chasseur à regarder son gibier d'assez près pour être sûr que ce n'est pas un homme.

DES SENSITIVES.  
(Du "Free Press" d'Ottawa.)

Les nerfs des Parlementaires sont devenus très sensibles par les chaises qu'ils font. S'il vous arrive de dire : Comment va M. Oler? Vous êtes à peu près sûr d'être accusé d'une brutale violation d'étiquette.

UN SENATEUR ACADIEN.  
(Du "Courrier des Provinces Maritimes")

Une nouvelle vacance au Sénat, causée par la mort du sénateur Dever, fait revivre la question des droits des Acadiens du Nouveau-Brunswick à leur juste représentation dans la Chambre Haute au Parlement du Canada.

Les Acadiens de toute nuance politique se sont toujours entendus dans la réclamation de leurs droits, et la patience avec laquelle ils ont attendu, d'une année à l'autre, d'une vacance à l'autre, de voir l'accession au pouvoir de Sir Wilfrid Laurier, ne sert qu'à démontrer leur loyauté, envers et contre tous à son égard, à l'égard du parti libéral qui a tant fait pour la conciliation des races et des croyances religieuses dans notre beau pays.

Les Acadiens sont fiers d'avoir contribué à cette conciliation, à cette harmonie, à cette bonne entente, comme ils sont fiers d'être les enfants des pionniers de la partie de l'Est du Canada, qui ont pris possession du sol, qui ont ouvert la forêt, qui ont tracé les premiers sillons; dont les missionnaires ont, les premiers, parcouru les côtes, traversé les rivières et les forêts, établi les premières églises, inspiré le vrai sentiment patriotique chez une poignée de rejetons

qui se sont attachés au sol pour former une nation chrétienne et catholique d'abord, britannique et canadienne ensuite.

Le loyauté, toutefois, ne signifie pas la négation des droits. Elle doit être mutuelle. Elle doit venir d'une part comme de l'autre. Elle tolère bien des concessions. Elle ne permet pas d'injustice.

Le célèbre écrivain hongrois, Maurice Jokai, vient de mourir à l'âge de soixante-dix-neuf ans, des suites d'une inflammation pulmonaire.

Ne le 19 février 1825, Maurice Jokai, romancier et publiciste, écrivit à dix-sept ans un drame, le "Garçon Juif", et à 21 ans son premier roman, les "Jours ouverts".

En 1848, lorsque éclata la révolution de mars 1848, il se jeta dans le mouvement et soutint la cause nationale dans une suite d'écrits. Depuis la réorganisation de l'Autriche-Hongrie, il se rangea d'abord dans l'opposition modérée, puis dans le parti gouvernemental libéral.

Maurice Jokai a écrit plus de 200 volumes de romans, de compositions historiques, de drames et de poésies.

On estime que la superficie des terres ouvertes en blé cette année au Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest est en augmentation de 12 1/2 p.c. sur celle de l'année dernière. Ce qui veut dire qu'on a semé 200,000 acres de blé l'année dernière, et il y en a 225,000 cette année.

Une augmentation d'un huitième, dans le rendement au Manitoba, sa chiffre actuel, valant 5,900,000 de minots.

La production, dans dix ans, le Manitoba et le Nord-Ouest produiront 500,000 minots de blé, est vraiment en train de se vérifier.

## Correspondance

M. le Rédacteur,  
St. Jean, 11 mai 1904.

Depuis un certain temps, des journaux de Montréal, semblent prendre plaisir à publier des correspondances attaquant directement et indirectement un des districts les plus haut placés du district d'Iberville. L'auteur de toutes ces correspondances est un monsieur qui prend le pseudonyme de "J. E. L'Oeil".

Ce monsieur a l'air d'avoir essayé de faire imprimer sa pauvre littérature dans une ou deux feuilles locales, mais sur menaces de poursuites tant civiles que criminelles, le propriétaire du journal a interdit à ses imprimeurs l'impression de ces diffamations systématiques contre l'officier en question.

Plus tard, un des grands journaux du soir de Montréal fit la même dénonciation au M. J. E. L'Oeil sans en être accusé. "Journal", qui il semble avoir été accusé, a répondu que l'objet de sa haine, contre celui qui fait l'objet de sa haine, n'est pas de s'agiter en des lieux connus de tous, c'est la haine jalouse. Il ne peut se consoler de tout ce qu'il a perdu et il croit qu'il ne peut mieux faire que de dénigrer systématiquement un officier public qui a toujours rempli ses devoirs à la satisfaction de tous.

Si Monsieur J. E. L'Oeil n'avait eu, dans sa vie, à se reprocher de fautes plus graves que celles dont il fait un crime aux autres, il est sûr, que maintenant comme jadis, il aurait pu vivre une position meilleure que celle de candidat public. Mais, on dit que plus un homme a été coupable, plus il se plaît à convaincre les autres de péché.

Sans voir les énormes poutres qu'il a dans les yeux, le correspondant du "Journal" cherche les petites pailles qu'il peut y avoir dans les yeux de ses voisins. C'est ainsi qu'il prend maintenant à partie le shérif du district d'Iberville, parce qu'une note locale est parue dans les journaux de St-Jean annonçant la vente de la propriété de Kerouac.

On se serait, être plus justifié. Ainsi, cette dénomination fameuse propriété à été trois fois annoncée en vente dans nos journaux et dans la Gazette Officielle. Trois oppositions furent faites et aucune ne fut maintenue par la Cour.

Dans le but de rendre service à toutes les parties intéressées, nos journaux jugent à propos de publier la note en question et voici que maintenant on

## Elections générales en Belgique

Les élections auront lieu en Belgique le 29 mai et la bataille électorale est dès maintenant engagée. Le congrès du parti ouvrier, tout en revendiquant son entière indépendance, tout son programme économique, a reconnu qu'il serait souhaitable que les divers partis d'opposition s'entendent pour proclamer la nécessité des réformes urgentes comme le suffrage universel, l'instruction obligatoire ou la diminution des charges militaires. Les programmes socialistes, libéraux et démocrates chrétiens s'opposent partout, mais les ennemis du gouvernement catholique unissent leurs efforts dans un intérêt commun. La situation s'est compliquée et la lutte, qui met aux prises à Charleroi, socialistes et libéraux, menace de déborder sur tout le pays.

## LE CONSEIL LEGISLATIF

Il se met sérieusement au travail.—Il attaque le bill Montréal.

(Service particulier du "Canada")  
Québec, 17. — Le conseil législatif, s'est mis au travail bien résolu à faire de la besogne. Des dix heures ce matin, nos vénérables conseillers étaient à leur poste.

C'est le Bill Montréal qui a été la pièce de résistance. C'est l'hon. M. Péroux qui présida.

Le comité s'occupa d'abord du bill du notaire Cushing concernant le prolongement de la rue McKay. L'hon. M. Gilman et MM. Cushing et Hamilton défendirent le bill tandis que MM. J. O. David, Ethier et Atwater le combattirent. Il fut décidé de suspendre la décision du comité sur ce bill jusqu'à la lecture du bill de la cité de Montréal afin de voir quels pouvoirs seraient accordés à la cité pouvant lui permettre de faire des expropriations.

Il était, onze heures lorsque vint le bill de la cité de Montréal.

Les amendements de l'hon. Dr Lantôt ont été adoptés sans plus de discussion, à l'unanimité.

Les autres clauses du bill marchèrent rondement et à une heure, cet après-midi, il n'y eut qu'un amendement biffant l'article III, de la clause 12 du bill concernant les taxes spéciales sur les courtiers en valeurs.

Le comité de Législation a adopté, ce matin, le bill de M. Champagne, amendant les statuts refondus de manières à faire cesser les causes pendantes dans les affaires de pétitions d'élections touchant les déqualifications pour manœuvres frauduleuses lorsqu'un avis à cet effet aura été signifié au pétitionnaire, huit jours après la sanction de la présente loi.

On a aussi adopté le bill de M. Naud, de Champlain, obligeant les secrétaires d'écoles à asseoir les recensements qu'ils sont tenus de faire tous les trois ans.

Le bill de M. Naud, de Champlain, pour changer le nom du village des Forges Radnor en celui de Fermont, a été rejeté, de même que celui de M. Kennedy, pour changer la date de la confection des listes dans le comté de Gaspé.

Le bill de M. Naud, de Champlain, pour changer le nom du village des Forges Radnor en celui de Fermont, a été rejeté, de même que celui de M. Kennedy, pour changer la date de la confection des listes dans le comté de Gaspé.

Le bill de M. Naud, de Champlain, pour changer le nom du village des Forges Radnor en celui de Fermont, a été rejeté, de même que celui de M. Kennedy, pour changer la date de la confection des listes dans le comté de Gaspé.

Le bill de M. Naud, de Champlain, pour changer le nom du village des Forges Radnor en celui de Fermont, a été rejeté, de même que celui de M. Kennedy, pour changer la date de la confection des listes dans le comté de Gaspé.

Le bill de M. Naud, de Champlain, pour changer le nom du village des Forges Radnor en celui de Fermont, a été rejeté, de même que celui de M. Kennedy, pour changer la date de la confection des listes dans le comté de Gaspé.

Le bill de M. Naud, de Champlain, pour changer le nom du village des Forges Radnor en celui de Fermont, a été rejeté, de même que celui de M. Kennedy, pour changer la date de la confection des listes dans le comté de Gaspé.

# LA CIE JOHN MURPHY LIMITEE

## Excellentes Valeurs en Vêtements d'Été

REPRÉSENTANT LES STYLES PARISIENS ET NEW-YORKAIS LES PLUS CHOISIS.

### Costumes-Blouses en Toile Blanche POUR DAMES

Joliment brodés, parfaitement taillés, dans les meilleures étoffes, valeurs supérieures de \$3.75 puis.....

### COSTUMES-BLOUSES EN ALPAGA POUR DAMES

Les derniers modèles parisiens, pas deux semblables ; aussi costumes-blouses en cauevas de toile, pas deux semblables ; valeurs supérieures depuis \$15.50

### Peignoirs Kimono POUR DAMES

(venant d'être reçus de New-York) en mousseline, toile, Dimity, tous joliment bordés ; belles garnitures formant contraste, valeurs superbes depuis \$1.25. Autres lignes depuis \$85c

### Blouses de Première Qualité POUR DAMES

Provenant des meilleurs fabricants Américains et Canadiens !

La collection comprend tout ce qu'il y a de nouveau et du dernier chic sous le rapport du style et des étoffes, à prix populaires !

Blouses en soie chinoise noire ou blanche, qualité supérieure..... \$2.95 à \$9.50

Blouses en mousseline blanche, style et fini de première classe, depuis..... \$2.65

### GRANDE VARIÉTÉ de ROBES D'ÉTÉ

En toile, mousselines, guingans, indiennes et canevass pour enfants de 4 à 14 \$65c à \$13.50

## LA CIE JOHN MURPHY, Limitée

2341 et 2343 RUE STE-CATHERINE, COIN DE LA RUE METCALFE

Conditions, Comptant 38 Téléphone Up 2740

## TAPIS

Pour Demeures, Maisons d'Été, Eglises, Corporations. Pose de tapis dans les hôtels une spécialité.

Rideaux, Rugs, Draperies, Lits, Matelas et Literies, Lino-leums, Prêlarts, Tapis en liège et marqueterie.

EDIFICE EMPIRE

THOMAS LIGGET, 2474-2476 rue Ste-Catherine. MONTREAL

## J.B. PAUZÉ & CIE

Peintres bien stylés. Peinture de qualité. Entreprise de tous travaux en peinture par tout le Canada. Prix raisonnables.

Bureau : 70 ST-JACQUES, TELEPHONE, MAIN 2951

## TRUC DE VOLEURS POUR LES VICTIMES

Lundi matin, deux individus, mis très élégamment, se présentaient au No 508 rue Saint-Urbain et demandaient à visiter le logement voisin.

La propriétaire prêta les clés de la maison aux deux hommes. Ceux-ci sortirent au bout d'une demi-heure et remirent les clés en disant qu'ils ne trouvaient pas le logement de leur goût.

Hier matin, en entrant dans les pièces visitées la veille, Mme Cox, la propriétaire constata que tout le plomb et le cuivre de la maison, ainsi que les robinets, les appliques, etc., avaient été enlevés.

La police a ouvert une enquête.

DE L'INCENDIE DE SAINT-HENRI

M. l'abbé Décarie, curé de Saint-Henri, vient d'ouvrir une liste de souscription pour les victimes du dernier incendie.

PLUS DE TEUF-TEUF!

SUR LE CHEMIN DE LA MONTAGNE

Des requêtes ont été adressées au conseil de ville, demandant l'adoption d'un règlement qui interdirait aux automobiles le chemin de la montagne.

Remède infallible pour le Rhume de cerveau et le Catarrh

DEMANDEZ-LE A VOTRE PHARMACIEN En gros chez ARTHUR DECARY

715 W.C.A. Rouquier Frères





LA FINANCE

LA BOURSE

MARCHÉS SANS CHANGEMENTS

(Des bureaux du "Canada")

Il y a eu des moments de hausse légère à New-York aujourd'hui. On les attribue aux achats de vendeurs à découvert. Le marché n'a été que professionnel et tout indique qu'il va continuer ainsi pour quelque temps. On ne s'attendra donc pas à des mouvements violents dans un avenir rapproché. Il y a encore plusieurs valeurs qui devraient raisonnablement descendre. Quant à Montréal, il semble attendre l'inspiration de New-York. Les séances ont été peu actives. Les mouvements sont insignifiants. Les prix restent à peu près les mêmes.

ECUÉE DE MONTREAL

M. Bruneau et Dupuis, courtiers, 84 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

et \$4.90 le baril, par lots de char.

Le tableau suivant donne les qualités de charbons vendus à Montréal aux époques suivantes:

Table with 2 columns: Qualité, Prix

BEURRE ET FROMAGE

FROMAGE. — Le marché accuse une amélioration sensible grâce à la fermeté de la demande. Sur le quai, ce matin, le fromage de Québec s'est vendu de 6 à 7 c. Les autres offres étaient très restreintes.

On cote à Montréal de 7 à 7 1/4 c. et de 7 1/4 à 7 1/2 c. pour le fromage d'Ontario.

Liverpool est tranquille à 40s et 42s.

BEURRE. — Le beurre s'est vendu à 15 c. sur le quai ce matin, et la quantité offerte était très petite. Le marché est tranquille et soutenu. On paie de 15 à 15 1/2 c.

LE POIN

Le marché local est soutenu. On cote sur rails, par lots de char, à Montréal:

Foin No 1, la tonne, de \$10 à \$11; No 2, de \$8.50 à \$9.50; mêlé de trèfle, \$7.50 à \$8.00.

ECUÉE DE NEW-YORK

MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, 84 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

Table with 2 columns: Valeurs, Offres

VALEURS

17 MAI

COUVERTURE

CHERBOURQUE

La Société St-Jean-Baptiste. Officiers et fête patronale. — Trois ans de pénitencier. — Les corps militaires. Le Dr Vaillancourt rétabli. — Au séminaire. — Nouvelle scierie. — Visite pastorale. — Le marché aux beurres

(Correspondance particulière.)

Sherbrooke, 17. — Dimanche à ce lieu l'assemblée de la société St-Jean-Baptiste pour procéder aux élections annuelles. L'ancien président, M. F. de Hébert, présidait. L'assemblée était assistée de beaucoup de citoyens.

Voici le nouveau bureau de direction: Président, M. de Hébert; vice-président, M. Zéphirin Boisvert; secrétaire, M. G. N. Bourque; trésorier, M. J. O. Royer; archiviste, M. J. O. Massé; commissaire-ordonnateur, M. Arthur Dubuc; modérateur, Dr. Lamoignon.

Le Comité exécutif comprendra les officiers actifs et tous les anciens présidents de la société.

On a choisi comme jour de la fête patronale, le 19 juin, car le 23, fête de St-Jean, est un jour de travail. Les fêtes de St-Jean et de St-Jacques peuvent prendre part à la fête avec leurs familles.

L'Assemblée a voté des remerciements aux officiers sortant de charge.

— MM. J. O. Royer et L. Baigot ont acheté un magasin général de M. G. A. D'Arche, de la rue King.

— Le juge Melvina a condamné Octave Mercier à trois ans de pénitencier pour tentative de défection au poste et pour avoir voulu mettre le feu à la prison.

— M. de Hébert a été rétabli à pleins pouvoirs pour exercer ses fonctions.

— Mlle Blanche Bussault, Alice Dussault, Gerline Lavigne ont été promues à la charge de sœurs de charité.

— M. J. Bernard a loué la résidence de M. St. Richard, au chemin de la Rivière, à Waterloo, pour y passer l'été.

— Le Dr Vaillancourt, de Waterloo, est allé en visite à Windsor Mills, chez les parents de Mme Rochet.

— Il est définitivement décidé d'après les nouvelles reçues d'Ontario que la cavalerie et l'infanterie monteront à camp à L'Ange.

— Le camp commencera le 28 juin, cependant on tente d'en faire fixer la date une semaine plus tôt, le 21 juin. Quant à l'infanterie, elle partira le 28 juin.

— Comme à peu près tous les régiments de cavalerie sont dans les Cantons de l'Est, il est à prévoir que les officiers choisiront comme lieu des exercices annuels un endroit propice dans les Cantons de l'Est, comme par exemple, leurs endroits, sur le rapport de l'économie et de la commodité. C'est un centre de chemins de fer, un grand centre d'exercice pour les régiments de l'Est.

— Il est probable que le gouvernement ne placera ici aucun régiment cette année, mais la chose s'impose pour les années prochaines.

— Samedi dernier, comme nous l'avons dit à ce lieu l'inspection par le major Shearing et le capitaine Powers des cadets du séminaire conduits par le capitaine E. Rousseau. La revue a été excellente.

— Au retour, les cadets ont présenté à leur instructeur, le caporal Ryan, une superbe pipe et des photographies des Cadets et de la cérémonie en termes bien trouvés.

— M. St-Etienne, M. Girardin vient d'ouvrir une nouvelle usine à la Rivière au Saumon, 20 hommes sont employés à la scierie qui est activée par une machine à vapeur.

— Un dimanche prochain commencent la visite pastorale. Mgr Larocque se rendra en premier lieu à Sawyerville. Le trajet se fera en voiture conduite par M. John Maguire. La visite se terminera vers le 19 juin, date de la sortie des élèves des écoles. Mgr assistera aux distributions de prix.

— MM. les abbés Gignac et Hébert, accompagnés de M. de Hébert, ont été reçus par M. de Hébert, à leur retour de leur tournée.

— Samedi, le 17, l'assemblée de la société de beurre de Sherbrooke. Seul, M. de Hébert, de Montréal, a porté la parole. Il a acheté 300 livres de beurre, ou 14-12c la livre. Pour le fromage, on n'a offert que 6 c. 12 c. Il n'y a pas de vente de beurre. Beaucoup de facteurs étaient présents.

CHEZ LES TRÉFILIENS

Funérailles du jeune Jourdain. — En voyage. — Soirée à l'hôtel de ville. Dans le port-Accident. — Au bureau de poste. — Etat du fleuve. — Autres nouvelles.

(Correspondance particulière.)

Trois-Rivières, 17. — Les obsèques du jeune Jourdain, qui s'est noyé samedi, ont eu lieu à 9 heures, à l'église St-Jacques. Le service a été chanté par le Rév. A. Lemire.

— Le départ de nos Frères de la Doctrine Chrétienne, tous ses camarades ont assisté aux funérailles.

— M. de Hébert est parti ce matin en voyage et ne sera de retour avant le commencement de l'autre semaine.

— Nous annonçons pour vendredi prochain, 20 mai, une soirée qui sera donnée à l'hôtel de ville, au profit du High School de Lévis. Les tickets coûtent 25 c. Les places réservées, 35c.

— Il y a trois jours de suite, le port, le St-Jacques, l'Esturgeon et le Nordwood au stand cette après-midi, le Milwaukee de la ligne C.P.R.

— Un Meur accident qui n'a eu heureusement que des suites matérielles, est produit hier sur le quai au moment du passage du steamer Montclair.

— Une barque amarrée le long du quai fut soulevée par le renouveau de la houle et se cassa en deux. Les passagers furent sauvés par le retour de la houle. Le choc fut si violent que le maître de la barque se cassa le bras. Une plainte a été portée par le patron de la barque. Celui-ci alléguait que le Montclair n'était en place que par suite de la houle. Le capitaine de la barque ne put passer doucement devant le port.

— Le gouvernement vient de faire l'acquisition d'un énorme coffre-fort destiné au bureau de poste de notre ville. Il a coûté 8,000 francs. On a dû consolider le plancher qui n'était pas une construction suffisante pour supporter un tel poids. De plus, on va procéder à des changements à l'intérieur du bureau qui auront pour but d'agrandir ce dernier. Depuis quelque temps, on a remarqué des vibrations ont été apportées dans le bureau. Il faut des réparations.

— M. Jourdain, notre nouveau maître de poste.

— M. de Hébert est parti ce matin en voyage et ne sera de retour avant le commencement de l'autre semaine.

— Nous annonçons pour vendredi prochain, 20 mai, une soirée qui sera donnée à l'hôtel de ville, au profit du High School de Lévis. Les tickets coûtent 25 c. Les places réservées, 35c.

— Il y a trois jours de suite, le port, le St-Jacques, l'Esturgeon et le Nordwood au stand cette après-midi, le Milwaukee de la ligne C.P.R.

— Un Meur accident qui n'a eu heureusement que des suites matérielles, est produit hier sur le quai au moment du passage du steamer Montclair.

— Une barque amarrée le long du quai fut soulevée par le renouveau de la houle et se cassa en deux. Les passagers furent sauvés par le retour de la houle. Le choc fut si violent que le maître de la barque se cassa le bras. Une plainte a été portée par le patron de la barque. Celui-ci alléguait que le Montclair n'était en place que par suite de la houle. Le capitaine de la barque ne put passer doucement devant le port.

— Le gouvernement vient de faire l'acquisition d'un énorme coffre-fort destiné au bureau de poste de notre ville. Il a coûté 8,000 francs. On a dû consolider le plancher qui n'était pas une construction suffisante pour supporter un tel poids. De plus, on va procéder à des changements à l'intérieur du bureau qui auront pour but d'agrandir ce dernier. Depuis quelque temps, on a remarqué des vibrations ont été apportées dans le bureau. Il faut des réparations.

— M. Jourdain, notre nouveau maître de poste.

— M. de Hébert est parti ce matin en voyage et ne sera de retour avant le commencement de l'autre semaine.

— Nous annonçons pour vendredi prochain, 20 mai, une soirée qui sera donnée à l'hôtel de ville, au profit du High School de Lévis. Les tickets coûtent 25 c. Les places réservées, 35c.

— Il y a trois jours de suite, le port, le St-Jacques, l'Esturgeon et le Nordwood au stand cette après-midi, le Milwaukee de la ligne C.P.R.

— Un Meur accident qui n'a eu heureusement que des suites matérielles, est produit hier sur le quai au moment du passage du steamer Montclair.

— Une barque amarrée le long du quai fut soulevée par le renouveau de la houle et se cassa en deux. Les passagers furent sauvés par le retour de la houle. Le choc fut si violent que le maître de la barque se cassa le bras. Une plainte a été portée par le patron de la barque. Celui-ci alléguait que le Montclair n'était en place que par suite de la houle. Le capitaine de la barque ne put passer doucement devant le port.

— Le gouvernement vient de faire l'acquisition d'un énorme coffre-fort destiné au bureau de poste de notre ville. Il a coûté 8,000 francs. On a dû consolider le plancher qui n'était pas une construction suffisante pour supporter un tel poids. De plus, on va procéder à des changements à l'intérieur du bureau qui auront pour but d'agrandir ce dernier. Depuis quelque temps, on a remarqué des vibrations ont été apportées dans le bureau. Il faut des réparations.

— M. Jourdain, notre nouveau maître de poste.

— M. de Hébert est parti ce matin en voyage et ne sera de retour avant le commencement de l'autre semaine.

— Nous annonçons pour vendredi prochain, 20 mai, une soirée qui sera donnée à l'hôtel de ville, au profit du High School de

LE "CANADA"

Moyenne du tirage quotidien :: :: ::

19.235

LES BRISE-GLACE

L'initiative prise par l'honorable M. Préfontaine au sujet de l'emploi de bateaux brise-glace sur le St-Laurent porte ses fruits. Un crédit de \$300,000 a été placé dans le budget pour l'achat d'un de ces bateaux. Une réunion des armateurs de Montréal tenue avant-hier au bureau des commissaires du Havre, a donné sa plus entière approbation au projet.

L'HON. H. A. MORINE

L'hon. H. A. Morine, chef de l'opposition au Parlement de Terre-Neuve, est à Toronto.

Demain le Canadian Club donnera un lunch en son honneur et M. Morine saisira cette occasion pour parler de la question des relations politiques entre Terre-Neuve et le Canada.

TRAVERSES POUR PANAMA

Une dépêche de Vancouver au "Globe", de Toronto, dit qu'un syndicat canadien vient d'obtenir un contrat pour la fourniture de millions de traverses pour le canal de Panama. Le syndicat se propose de construire expressément pour cette fourniture une immense scierie, dans les prix de \$1,000,000, à Vancouver, et se serait déjà assuré de grandes concessions forestières. Si la nouvelle est exacte, ce qui nous paraît douteux, ce serait une bonne fortune pour l'industrie forestière de la Colombie Anglaise, qui se plaint si fort de la concurrence américaine.

VINGT-HUIT ANS DE SERVICE

UN VIEIL EMPLOYÉ DE LA M.S.R. S'ÉTEINT APRÈS UNE BELLE CARRIÈRE.

M. Jos. Renaud, âgé de 50 ans, de la rue Vitry, est mort hier, à sa résidence après 9 semaines de maladie. M. Renaud était à l'emploi de la Cie depuis 28 ans. Il débuta comme cocher, devint conducteur, puis finalement agit comme contremaître aux usines de la Cie, dans la rue St-Laurent.

Il laisse une femme et deux enfants. Il était membre de l'association de bienfaisance des employés de la M. S. R.

AUX HOPITAUX

PIEDS BROYÉS - UN MAUVAIS REVEL

F. H. Cope a été transporté à l'hôpital Général hier matin, à 3.40 hrs. le pied broyé, accident dont il a été victime en faisant une chute à bas d'un engin.

Cope est à l'emploi du Pacifique. La voiture d'ambulance de l'hôpital Général a recueilli hier soir, vers 6 heures, à l'angle des rues Cadieux et Ste-Catherine, Pasquie Brouillet, âgé de 38 ans, domicilié au No 79 rue Ste-Elizabeth.

M. Brouillet a eu le pied écrasé par la chute d'un soliveau.

Hier, à 3.45 heures la voiture de l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame était appelée sur les quais, en face de la rue Heri.

Le nommé Jos. Morris, 40 ans, No 5 rue St-Paul, dormait tout bonnement sur le mur de revêtement lorsque se réveillant soudain, il eut un soubresaut et fit une culbute sur le sol, à une hauteur d'environ 15 pieds. Il reçut des contusions à la tête.

M. H. Johnston, demeurant dans la rue McGill College est tombé sur le trottoir, hier, et s'est infligé une blessure au-dessus de l'œil gauche.

ASSOCIATION IMMOBILIÈRE

SAINT-HENRI

Grande assemblée de l'Association Immobilière de la Cité de Saint-Henri, mercredi, le 18 courant, à 8 p. m., salle Lenoir. Rapport de l'année passée et de la délégation et élections des nouveaux officiers.

Tous les amis sont cordialement invités. Par ordre du comité, G. O. MESSIER, sec.

SERVICE POSTAL DU YUKON

IL RECOMMENCERA LE 20

La navigation entre les ports du Pacifique et la rivière Yukon sera réouverte le 20 courant. On peut donc, dès maintenant, envoyer des lettres, journaux et colis postaux, à destination de Dawson et de toutes les villes du territoire du Yukon.

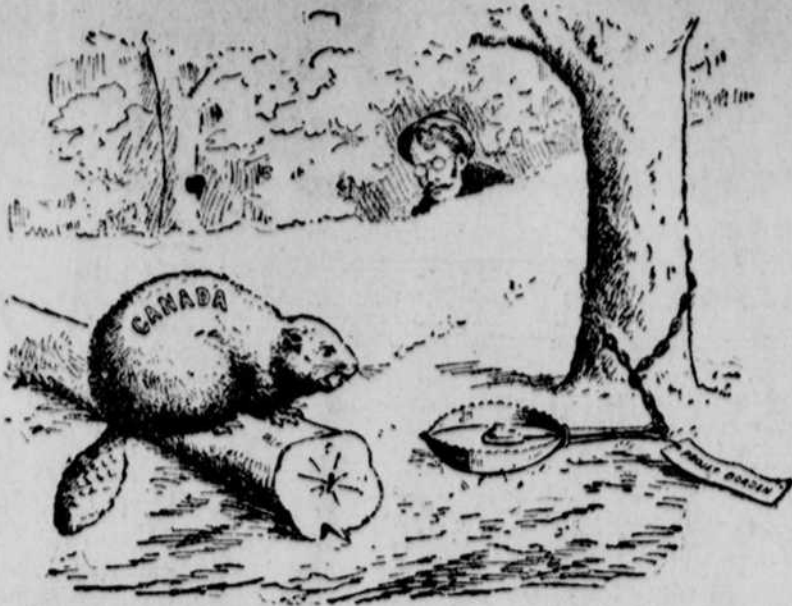
MORT D'UN REDEMPTORISTE

Baltimore, Md., 17.—Le Rév. Joseph Putzer, bien connu dans tout le monde de Catholique par son ouvrage "Commentaire In Facultates Apotolians", est mort hier, à la maison des Rédemptoristes à Hechester.

Le Père Putzer, né en Autriche, était âgé de 68 ans.

POMMERY

Le Champagne choisi partout par la plus haute clientèle.



BORDEN — Décidément, voilà un animal qui n'est pas facile à prendre!

CLUB DE REFORME

L'assemblée générale annuelle. — Le bilan de l'année dernière. — Election des officiers de l'an prochain.

L'assemblée annuelle du Club de Réforme a eu lieu hier soir dans les salles élégantes du Club 30 rue Université.

En l'absence du président, M. Jas Cochrane, retenu à Québec par ses devoirs parlementaires pour surveiller le bill de Montréal, c'est M. Henry Hamilton, le vice-président, qui occupait le fauteuil.

Environ 100 membres étaient présents. Les officiers se produisirent pour rendre la réunion très agréable. Il a été donné au représentant du Canada d'apprécier surtout la bienveillance dévouée des secrétaires du club, anciens et nouveaux.

Le rapport du secrétaire montre que l'année 1963-1964 du club a été très prospère.

Le nombre des membres est maintenant de près de 300.

Au cours de l'année, des réceptions ont été données en l'honneur de sir Wilfrid Laurier, des hon. Weir, et Mr. Corkill, Raymond Préfontaine, L. P. Brodeur, C. S. Hyman et F. W. McCreaury.

Durant l'hiver, des concerts-boucanes ont été donnés tous les quinze jours.

Le club déplore la mort de quatre membres, l'hon. Ths Duffy, MM. S. Coulson, Jos Brunet, F. E. Bouthiller.

Le rapport du trésorier expose que les dépenses de l'année dernière se sont élevées à \$1,438.98.

Avant l'élection des officiers, l'assemblée décida de porter à vingt-quatre le nombre des conseillers.

Le conseil exécutif du club fut composé comme suit: président, Henry Hamilton; vice-président, l'hon. Robt MacKay; 2nd vice-président, L. E. Geoffroy; secrétaires conjoints, J. M. McDuff et Léon Garneau; trésorier, Lyon Cohen. Celui-ci est le seul officier réélu aux mêmes fonctions.

Les vingt-quatre conseillers sont pour les Canadiens-français: J. A. Lamarche, F. X. Roy, O. Faucher, A. DeMartigny, M. D. J. L. Bécarré, R. Chartrand, L. A. Rivet, M. P. O. Soulière, Jos. Leduc, M. D. J. Fortier, J. A. Deniger, A. Bergevin; pour les membres de langue anglaise: P. Lyall, F. H. Markey, E. G. O'Connor, D. R. Murphy, J. C. Macdiarmid, Thomas Harling, R. Pinkerton, D. L. Lockery, J. W. Hughes, Max. Murdock, W. E. Castle, P. Smith.

Les anciens membres du conseil sont tous réélus.

Les officiers ont remercié leurs électeurs en termes heurieux.

D'autres allocutions très intéressantes ont été prononcées par l'hon. sénateur Dandurand, MM. Macdiarmid, Faucher, J. A. Lamarche, etc.

L'assemblée s'est terminée par un vote de remerciements aux officiers sortant de charge.

Le comité d'organisation, dont M. le Dr S. A. Daudelin, le rédacteur de "l'Opinion Publique", est le secrétaire, et qui s'est formé à Worcester dans le but d'organiser une fête commémorative à la mémoire de feu Ferdinand Gagnon, a fixé la date de cette réunion mémorable au 29 mai courant, veille du "Memorial Day" qui est un jour de chômage aux États-Unis, ce qui permettra à un nombre plus considérable de participer à ce patriotique et touchant banquet du souvenir.

La cérémonie commencera à l'Église Notre-Dame des Canadiens de Worcester, par un Libera solennel, suivi d'une courte Oraison funèbre prononcée par un prédicateur de renom. Il y aura ensuite un pèlerinage au Cimetière, où repose les cendres du distingué et regretté défunt. Et là, tous réunis autour de cette tombe si chère, des orateurs distingués rendront un tardif mais juste tribut d'hommage et de vénération au grand mortel qui fut le doyen du journalisme français aux États-Unis. Ce sera un spectacle unique et grandiose, un superbe enseignement pour la jeunesse qui apprendra comment ses pères savent récompenser le dévouement et honorer la mémoire d'un patriote sincère et éclairé.

Le programme officiel de la démonstration sera publié dans quelques jours.

Le comité d'organisation, dont M. le Dr S. A. Daudelin, le rédacteur de "l'Opinion Publique", est le secrétaire, et qui s'est formé à Worcester dans le but d'organiser une fête commémorative à la mémoire de feu Ferdinand Gagnon, a fixé la date de cette réunion mémorable au 29 mai courant, veille du "Memorial Day" qui est un jour de chômage aux États-Unis, ce qui permettra à un nombre plus considérable de participer à ce patriotique et touchant banquet du souvenir.

La cérémonie commencera à l'Église Notre-Dame des Canadiens de Worcester, par un Libera solennel, suivi d'une courte Oraison funèbre prononcée par un prédicateur de renom. Il y aura ensuite un pèlerinage au Cimetière, où repose les cendres du distingué et regretté défunt. Et là, tous réunis autour de cette tombe si chère, des orateurs distingués rendront un tardif mais juste tribut d'hommage et de vénération au grand mortel qui fut le doyen du journalisme français aux États-Unis. Ce sera un spectacle unique et grandiose, un superbe enseignement pour la jeunesse qui apprendra comment ses pères savent récompenser le dévouement et honorer la mémoire d'un patriote sincère et éclairé.

Le programme officiel de la démonstration sera publié dans quelques jours.

LE QUEBEC SOUTHERN AND SOUTH SHORE

Plusieurs importantes réclamations sont entendues en cour d'Echiquier.

Plusieurs affaires concernant le Québec Southern et le South Shore sont venues hier, devant le juge Burbridge, de la Cour d'Echiquier.

M. Aimé Geoffroy présente une pétition d'un certain nombre d'employés, qui demandent que les arrérages qui leur sont dus soient traités comme créances privilégiées.

M. J. E. Martin, C.R., s'oppose à cette pétition, à moins que les créanciers de Rutland R. R. n'obtiennent le même traitement.

M. Brosseau, C.R. au nom de la Banque d'Hochelega, demande à la cour, le renvoi de M. G. C. Dessaulles le receveur des deux compagnies sous prétexte qu'il n'a point tenu de comptes séparés pour chacune des deux lignes, qui fait, comme le veut la loi, un rapport mensuel des recettes et des dépenses.

M. F. L. Béique, C.R., s'oppose à cette pétition. Il affirme que le receveur M. Dessaulles a rempli ses devoirs d'une façon irréprochable. Depuis qu'il a pris la direction des deux lignes, elles ont réalisé un bénéfice net de \$4,000.

L'examen de ces deux pétitions a été remis au 4 juin.

M. Béique, au nom du receveur, demande la permission d'ajouter à la ligne une longueur d'un demi-mille. Le prix de ce travail sera de \$2,500. On calcule que cette nouvelle branche produira \$500 de bénéfices par mois.

La cour donna l'autorisation demandée. M. Béique demandait l'autorisation d'acheter 30,000 traverses pour des réparations. Le prix énoncé était \$14,000.

Sur objections de M. Brosseau la cour ajourne sa décision dans cette dernière affaire.

conduit aujourd'hui par la rue McGill pour le faire déverser dans le port.

Dans quarante ans, un prisonnier trouve quelquefois l'occasion de s'évader. Il n'est donc pas étonnant que le ruisseau de la rue Craig ait fini par percer la voûte de brique qui l'enferme. Une fois cela fait, ennuyé de vivre dans les ténèbres et désireux de voir la lumière du ciel, il s'est mis à ronger le sol peu à peu. Il a accompli patiemment, lentement mais sûrement son œuvre — au risque d'engloutir dans ses flots, avec leur brie à brae, les Israélites habitant sur ses bords.

Et c'est pourquoi, hier, le sol s'est tout-à-coup dérobé sous les pieds de deux malheureux chevaux.

Rue Craig, à l'intersection de la rue Saint-François-Xavier, s'est produit, hier après-midi, un accident qui, bien qu'ayant peu d'importance en lui-même, a révélé un danger extrêmement sérieux.

Un cheval attelé à une voiture légère ayant posé le pied à un endroit non recouvert d'asphalte, le sol céda sous le poids. L'animal put, par bonheur, s'en tirer sans blessure grave. Mais à la place où il avait failli se casser la jambe, apparut maintenant un trou d'un peu plus d'un pied de diamètre et de quatre à cinq pieds de profondeur. Cinq minutes plus tard, un pareil accident se produisit à quelques verges de là.

De ces faits, on peut d'abord conclure qu'il y a un grand danger à laisser la rue Craig dans l'état où elle se trouve actuellement. Partout où manque l'asphalte — et c'est à tous les pas — un cheval peut d'un moment à l'autre se blesser mortellement. Un besoin se fait donc sentir: celui de paver au plus tôt possible cette rue qui se trouve dans un état réellement déplorable.

Maintenant, à quoi attribuer le fait que le sol puisse ainsi céder sous une très-faible pesanteur, comme on l'a vu hier après-midi?

On sait, — ceux qui ont lu l'histoire des premiers temps de la colonie savent — qu'il fut un temps où, coulant un ruisseau dont le lit suivait exactement le tracé actuel de la rue Craig, il y a encore quarante, ou cinquante ans, ce ruisseau séparait les maisons situées aujourd'hui des deux côtés de la rue. Ce n'est que vers 1860 que l'on se décida à canaliser ce cours d'eau, qui, depuis, reste emprisonné sous une voûte de brique.

En remontant plus en arrière, avant la Cession, l'on voit que les Français, alors maîtres du pays, avaient conçu le projet d'agrandir ce ruisseau pour en faire le prolongement du premier canal de Lachine. Le projet du creusement et de l'élargissement du canal Lachine comportait l'utilisation du ruisseau en question pour transporter le trafic de la navigation au pied du courant. Si l'on avait donné suite à ce projet, au lieu des tramways, se seraient des vaisseaux de toute sorte qui passeraient aujourd'hui par la rue Craig, encaissant Hochelega.

Quoiqu'il en soit, il y a quarante ou cinquante ans, pour traverser la rue Craig on passait sur des ponts, qui relient la rue Saint-Pierre à la rue Bleury, la Côte Saint-Lambert à la rue Saint-Laurent... et ainsi le suit le ruisseau coulant de l'Est à l'Ouest. Le canal où on l'a enfermé le

LA COUR D'APPEL

La Cour d'Appel rendra jugement jeudi prochain à 10 heures a.m. dans les causes suivantes:

Hickey & Raoul Brault & Morris; Audette & St-Amant; City de Montréal & Cantin, Précost & Précost; Brulé & Brulé Tétraud & Théron; Hurtubise & Béary; Gesner & Gesner; Callaghan & Nichol; Bourbonnais & Corp, village Côteau Landing; Desmarquet & Steel; Dominion Cotton Co, & Beauvry.

TROUBLES D'EPOUX DIVORCES

Vendredi matin, commencera l'enquête préliminaire dans la cause de Doménico di Léva, accusé d'avoir tiré sur Giuseppe Spina, un coup de pistolet vendredi dernier. Des procès de famille sont la cause de cette malheureuse affaire.

Plusieurs procès au civil et au criminel eurent lieu au sujet de la possession d'un enfant de 10 ans que les parents séparés se disputaient. Les fils di Léva, ayant enlevé l'enfant qui habitait chez sa mère furent condamnés ce qui régla momentanément les querelles.

QUI EST-CE QUE CE NOYE ? Il y a six semaines environ, à la morgue, on établissait l'identité du cadavre d'un noyé, comme étant celui de James Malloy, de Greenwood, Ecosse. Depuis, personne ne s'est encore présenté pour réclamer le corps.

On écrivit à la veuve présumée du défunt, qui ne répondit pas. D'un autre côté, le coroner a reçu, hier, une lettre datée de London, Ont., d'une Dame Laffar, qui réclame ce cadavre comme celui de son époux, Mrs E. Laffar. Le coroner va travailler à éclaircir l'affaire.

PRETS POUR LES AFFAIRES A 8 A. M. PRECISES W.H. Scroggie LIMITEE RUES STE-CATHERINE ET UNIVERSITE

UN AUTRE IMMENSE ACHAT DE BLOUSES D'ÉTÉ POUR DAMES ! Valeurs de \$1, à \$1.75. Prix d'aujourd'hui 59c

DELICIEUX PAPIER DE TENTURE

Un Grand Assortiment de FLANELLE CHAQUE LIGNE TRES REDUITE.

Avis aux Clientes ne Demeurant pas en Ville

Achetez- ETOFFES à ROBES Aux Prix Spéciaux vous des de Soroggy ?

Quatre Offres Spéciales d'Épiceries

Votre Ménage Est-il Fini ? Venez voir. F. LA POINTE 1449 Rue Ste-Catherine Est, Angio Montcalm. Ouvert jusqu'à 10 heures P. M. 38-d

OCCASION D'AFFAIRES. On demande une personne ou compagnie ayant du capital pour une industrie unique dans son genre, avec patente pour tout le Canada, nouvellement établie et en pleine opération à Montréal, paie 40,000, marché illimité, cette industrie ayant seule le droit d'opérer en Canada.

Portrait de SIR WILFRID LAURIER COUPON No 3

Le Dr Joseph NOLIN, Dentiste, No 389 Rue Sherbrooke, Quatrième porte de la rue St-Denis.

OXFORD CAFE Sans Rival. 206 w

Dr J.G.A. Gendreau, Chirurgien-Dentiste MONTREAL

St. Lawrence Hall L'hôtel le plus confortable installé de Montréal. Prix spéciaux pour l'hiver.